



Projet Club 2024-2028

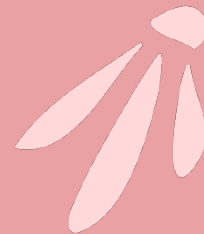
Grenoble Alpes Badminton



Projet Club 2024-2028

Grenoble Alpes Badminton

Version	Description	Date
V0	Version provisoire ANS 2025	04/05/2025
V1	Version initiale AG 2025	05/07/2025



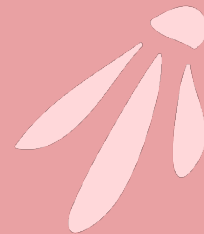
Sommaire

Préambule	7
Objet du document	7
Histoire du club	8
Contexte externe.....	9
Territoire.....	9
Région Auvergne-Rhône-Alpes.....	9
Département de l'Isère	9
Ville de Grenoble	10
Environnement fédéral	11
Fédération Française de Badminton	11
Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton	12
Comité de l'Isère de Badminton.....	12
Caractéristiques du club.....	13
Adhérents	13
Effectifs et renouvellement.....	13
Genre	14
Âge.....	15
Répartition géographique	15
Niveau sportif	16
Equipements.....	17
Halle Clemenceau	17
Centre Sportif Europole.....	17
Centre Sportif Chorier-Berriat	17
Centre Sportif Jean-Philippe Motte.....	17
Créneaux.....	18
Organisation interne	19
Dirigeants	19
Salariés.....	19
Officiels techniques	19
Résultats sportifs de l'Olympiade.....	20
Résultats individuels.....	20
Interclubs.....	20
Evènementiel.....	21

Modèle économique actuel	23
Bilan financier général.....	23
Bilan par type de pratiquant	24
Analyse du projet club 2020-2024	26
Diagnostic stratégique.....	27
Démarche	27
Diagnostic	28
Axes de développement du club	30
Soutenir une école de jeunes compétitive.....	30
Objectif 1 : Développer la pratique U7/U9	30
Objectif 2 : Encourager la pratique féminine jeune	34
Objectif 3 : Assurer un encadrement qualitatif.....	37
Objectif 4 : Développer la pratique compétitive	40
Etre un club à impact sociétal	44
Objectif 5 : Favoriser l’engagement et la pratique féminine	44
Objectif 6 : Réduire notre empreinte écologique	47
Objectif 7 : Faciliter la pratique pour les publics prioritaires	49
Objectif 8 : Engager une approche du bad’santé.....	51
Permettre la progression sportive pour tous.....	53
Objectif 9 : Accompagner la performance jeunes.....	53
Objectif 10 : Développer la pratique départementale sénior	55
Objectif 11 : Maintenir les équipes d’interclubs	57
Objectif 12 : Accompagner les joueurs élite.....	59
Renforcer le sentiment d’appartenance au club.....	62
Objectif 13 : Fidéliser les adhérents	62
Objectif 14 : Faciliter l'intégration des nouveaux adhérents	64
Objectif 15 : Favoriser l’implication bénévole.....	66
Objectif 16 : Ancrer le club dans le système associatif local.....	69
Modèle économique et financier	71
Annexes	72
Tableau de bord de suivi	72
Retroplanning.....	72
Estimation des coûts	72

Liste des figures

Figure 1 : Évolution du nombre de licenciés à la FFBaD (source : FFBaD - Chiffres clés).....	11
Figure 2 : Evolution du nombre d'adhérents de 2015/2016 à 2024/2025	13
Figure 3 : Evolution du taux de renouvellement des adhérents de 2015/2016 à 2024/2025	14
Figure 4 : Evolution du nombre d'adhérentes féminines de 2015/2016 à 2024/2025.....	14
Figure 5 : Répartition des adhérents par catégories d'âge en 2024/2025.....	15
Figure 6 : Carte de la répartition des adhérents du GAB dans les secteurs de la ville de Grenoble.....	16
Figure 7 : Répartition des adhérents par meilleur classement	16
Figure 8 : Répartition des charges et produits financiers majeurs (hors licences)	23
Figure 9 : Répartition des effectifs et des coûts spécifique entre les collectifs	24
Figure 10 : Comparaison tarif adhésion/coût par joueur par collectif (échelle logarithmique)	25
Figure 11 : Taux de réussite des objectifs du projet club 2020-2024	26
Figure 12 : Chronologie de l'élaboration du projet.....	27



Préambule

Objet du document

Le Projet Club 2024-2028 constitue la ligne directrice de la stratégie de développement du Grenoble Alpes Badminton pour la prochaine olympiade. L'étude des caractéristiques du club, l'analyse des éléments de contexte externes pouvant influencer le futur de l'association et le recensement des besoins des adhérents sur le début de la saison 2024/2025 ont permis de réaliser un diagnostic général de la structure. Des temps de réflexion collectifs avec les dirigeants et les salariés du club ont fait émerger les quatre axes de développement prioritaires du GAB pour la période 2024-2028 :

- Soutenir une école de jeunes compétitive ;
- Être un club à impact sociétal ;
- Permettre la progression sportive pour tous ;
- Renforcer le sentiment d'appartenance au club.

L'objectif du présent document, après la présentation du diagnostic effectué, est de décrire précisément les actions qui seront mises en œuvre pour atteindre les objectifs de chacun de ces axes et de présenter le modèle économique et financier associé à leur réalisation. La mise en œuvre du Projet Club 2024-2028 a vocation à être examinée annuellement grâce au Tableau de bord de suivi disponible en annexe, afin d'évaluer l'atteinte ou non des objectifs intermédiaires. Cette analyse ainsi que les éventuelles évolutions de l'association permettront d'ajuster ou de réorienter le projet au besoin.

Histoire du club

Le Grenoble Alpes Badminton est une association affiliée à la Fédération Française de Badminton (FFBaD) qui a été fondé en 1987 sous le nom de Grenoble Université Club Badminton. Dès ses débuts, le club a mis l'accent sur l'équilibre entre la performance sportive et le plaisir du jeu. Les premières années ont été marquées par un fort enthousiasme étudiant et des succès en compétitions régionales et nationales.

Le club s'est ensuite structuré progressivement en mettant l'accent sur la formation des jeunes, l'organisation de compétitions jusqu'à l'échelle internationale et la performance collective avec l'équipe fanion qui évolue dans la première division du Championnat de France Interclubs à partir de la saison 1997/1998. Cette politique porte ses fruits à travers les excellents résultats des jeunes formés au club dont notamment Elodie Eymard (n°14 mondiale en double mixte) et plus tard Léa Palermo (n°39 mondiale en double mixte) qui brillent jusqu'au niveau international.



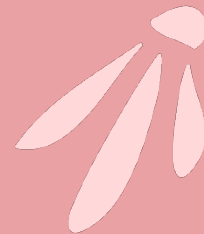
1994 – Première saison en Championnat Interclub National



*2024 – Camille Pognante
Championne d'Europe Junior*

Pour porter ses objectifs sportifs ambitieux tout en menant une politique de diversification des pratiques (minibad, parabad...) le club s'est professionnalisé à partir de la saison 2000/2001 en créant un poste de cadre technique, puis en recrutant un second entraîneur en 2016. C'est à cette période et devant l'attractivité financière du Championnat Interclubs français pour les meilleurs joueurs européens que le GAB a abandonné son équipe semi-professionnelle et a recentré son projet sur la formation des jeunes. Première joueuse formée au club à avoir bénéficié de cette restructuration, Camille Pognante a par la suite été sacrée Championne d'Europe Junior en 2024 et fait maintenant partie de l'équipe de France sénior, tandis que de nombreux jeunes du club sont régulièrement sélectionnés dans les équipes de France jeunes.

Le GAB a par ailleurs su maintenir un bon niveau national parmi ses meilleurs joueurs adultes avec plusieurs joueuses et joueurs dans le top 50 français et une équipe première évoluant en division Nationale 2 du Championnat de France Interclubs. Le club accorde également une attention grandissante aux enjeux sociétaux, à la fidélisation des adhérents et à l'amélioration de la pratique non-compétitive, notamment à travers la mise en place de séances encadrées à destination du public adulte loisir.



Contexte externe

Territoire

Région Auvergne-Rhône-Alpes

La Région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) est issue de la fusion des anciennes régions Auvergne et Rhône-Alpes en 2015. Elle est la seconde région la plus peuplée de France avec plus de 8 millions d'habitants répartis dans 12 départements. La Région se structure autour de 5 métropoles : Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand et le Franco-Genevois.

Dans ce territoire aux montagnes mondialement connues, les sportifs pratiquent principalement en milieu naturel à l'extérieur (marche, course, cyclisme, ski, etc.). La population est légèrement plus sportive que la moyenne nationale avec un taux de pratiquants réguliers (une fois par semaine) s'élevant à 61% des habitants en 2022/2023. Plus de 2 millions d'habitants sont licenciés dans une fédération sportive via l'un des 20 224 clubs de la Région.

Candidate à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'Hiver de 2030, La Région AURA met également en œuvre une politique de soutien direct aux clubs à travers plusieurs dispositifs et subventions. Le Pass Région permet aux lycéens une réduction de 30€ sur une prise de licence dans un club sportif, des subventions spécifiques existent pour l'organisation de manifestations sportives d'envergure et l'achat de matériel sportif, et la Région offre chaque année des minibus aux clubs ayant de jeunes adhérents afin de faciliter leurs déplacements en compétition.

Département de l'Isère

L'Isère fait partie des plus grands départements français en termes de superficie et de population. Sa géographie est très contrastée avec les plaines de la moitié Nord plutôt sous l'influence de la métropole lyonnaise, et une moitié Sud composée de massifs montagneux séparés par les vallées densément peuplées du sillon alpin. Grenoble Alpes Métropole, intercommunalité regroupant 49 communes et près de 450 000 habitants, est située au cœur de ces vallées.

Le département de l'Isère soutient la pratique sportive sur un large éventail, du haut-niveau au sport pour tous. Diverses aides sont apportées aux clubs sportifs notamment sur l'acquisition de matériel ou l'organisation de manifestations sportives. Sur le volet haut-niveau le département soutient financièrement la performance à travers le Contrat d'Objectif Sport Isère (COSI) qui s'adresse aux clubs ayant des athlètes inscrits sur les listes ministérielles de haut-niveau. Il existe également un dispositif de soutien spécialement dédié aux athlètes de haut-niveau en situation de handicap, la Team Sport Isère.

Ville de Grenoble

La Ville de Grenoble, chef-lieu du département de l'Isère et souvent surnommée Capitale des Alpes, compte environ 155 000 habitants. En ajoutant les communes de la métropole directement limitrophes de Grenoble, la population totale de la ville-centre et de sa première couronne s'élève à 325 000 habitants. Peu étendue et densément peuplée, c'est une ville à taille humaine dans laquelle vit une population très mixte, du campus universitaire aux quartiers populaires en passant par le centre historique. Grenoble a connu une période de développement majeure dans les années soixante en accueillant les Jeux Olympiques d'Hiver de 1968, associant depuis lors son image au sport en général et aux sports de montagne en particulier.

Cet événement a laissé en héritage certaines infrastructures sportives à la ville, qui compte aujourd'hui 1 palais des sports, 1 patinoire, 24 centres sportifs et gymnases, 4 piscines municipales et 23 terrains ou stades. Ces équipements connaissent une utilisation intensive par les groupes scolaires (écoles, collèges, lycées) et par les 135 associations sportives de la ville, regroupées au sein de l'Office Municipal des Sports (OMS) de Grenoble. La vétusté de certains équipements limitant leur capacité d'utilisation, la Ville a engagé depuis 2014 un Plan Gymnase de grande ampleur visant à rénover plusieurs gymnases et centres sportifs.

Depuis 2023, la municipalité a défini des orientations claires pour la politique publique sportive sur la période 2023 – 2028. Celle-ci s'appuie sur 5 priorités transversales qui sont :

- L'égalité entre les femmes et les hommes ;
- L'accompagnement des publics prioritaires ;
- La transition écologique ;
- La santé et le bien-être ;
- L'éducation populaire et la citoyenneté.

Une partie des aides financières accordées par la Ville aux associations sportives est directement évaluée au regard de l'engagement des clubs dans ces 5 thématiques, tandis qu'une autre partie est fonction de critères techniques de fonctionnement comme le nombre de salariés, le nombre d'adhérents, la part de mineurs et de femmes parmi les adhérents ainsi que le modèle financier du club.

La ville compte trois clubs professionnels élites : le FCG (rugby, ProD2), le GF38 (football, Ligue 2) et les Brûleurs de Loups (hockey sur glace, Ligue Magnus). Plusieurs clubs associatifs ont également un statut spécial vis-à-vis de la municipalité en tant que « clubs de haut-niveau » ce qui leur permet d'être d'avantage subventionnés. Les critères pour être club de haut niveau sont :

- Pour les sports collectifs : avoir une équipe en division nationale ;
- Pour les sports individuels : avoir un athlète sélectionné sur un Championnat d'Europe, Championnat du Monde, Jeux Olympiques.

Grenoble est aussi un pôle universitaire important et l'Université Grenoble Alpes est particulièrement performante dans l'accompagnement des Sportifs de Haut-Niveau (SHN). Depuis 2019 le Centre d'Accompagnement du Sport d'Excellence (CASE), une structure unique en France liant acteurs académiques et sportifs, œuvre pour améliorer encore l'accompagnement des étudiants SHN mais également pour mutualiser l'expertise de leurs entraîneurs et coordonner la recherche scientifique sur la performance. Ce dispositif regroupe 350 SHN, 75 entraîneurs et 20 clubs identifiés, dont le Grenoble Alpes Badminton.

Environnement fédéral

Fédération Française de Badminton

La Fédération Française de Badminton est l'organisme qui orchestre la pratique du badminton en France. Parmi ses principales missions figurent l'organisation des compétitions nationales et internationales, le soutien à la formation des joueurs et des entraîneurs, et le développement du badminton à tous niveaux, du loisir à la haute performance Olympique et Paralympique. La FFBaD est également engagée sur le terrain de la performance sociale et environnementale,

avec pour but de contribuer à l'impact positif du sport dans la société.

Pour la saison 2024/2025 plus de 240 000 joueurs et joueuses sont licenciés à la FFBaD. C'est le plus haut total jamais atteint par la fédération, il lui permet de figurer dans les 15 fédérations les plus importantes de France en termes de nombre de licenciés. La FFBaD fait partie des fédérations ayant le plus bénéficié de l'effet Paris 2024 sur l'augmentation du nombre de licenciés.

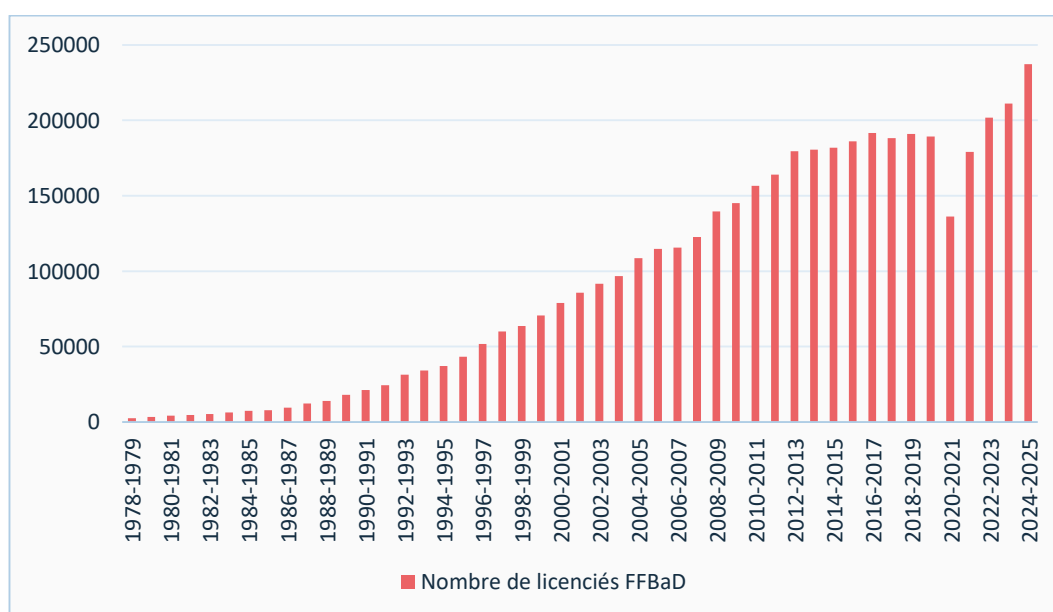


Figure 1 : Évolution du nombre de licenciés à la FFBaD (source : [FFBaD - Chiffres clés](#))

La part de femmes parmi ces licenciés est de 37%, soit juste au-dessus de la médiane des fédérations olympiques (34% en 2023). Cette part est stable depuis 20 ans.

Les jeunes représentent 34% des licenciés de la FFBaD ce qui est assez faible par rapport aux autres fédérations olympiques (médiane à 51% en 2023). Les vétérans (plus de 35 ans) représentent eux 37% des licenciés, et les seniors 38%. Cette répartition est stable elle aussi.

La FFBaD valorise les clubs qui développent la pratique des jeunes à travers deux labels. Le

label École Française de Badminton (EFB) distingue les clubs qui réservent un accueil de qualité aux jeunes de 6 à 17 ans. Échelonné de 1 à 5 étoiles, le label EFB permet d'identifier les structures ayant des encadrants diplômés ainsi qu'une politique orientée vers l'apprentissage du badminton aux jeunes et la découverte de la compétition. Plus axé vers la performance, le label Club Avenir est, lui, attribué aux clubs mettant en place une structure d'entraînement conforme au cahier des charges de la filière de haut-niveau pour les jeunes de U11 à U13. Le Club Avenir est le premier maillon du Projet de Performance Fédéral, qui se poursuit ensuite

en Pôle Espoir, Pôle France et à l'Institut National du Sport de l'Expertise et de la Performance (INSEP). L'obtention du label Club Avenir ouvre droit à un soutien financier pour le club de 600€/saison de la part de la FFBaD.

La Fédération est depuis 2019 le relai de l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour le

dispositif Projets Sportifs Fédéraux (PSF) qui est le principal moyen de soutien financier de l'État envers les clubs sportifs. Ce dispositif visant à soutenir la pratique sportive en France est déployé annuellement et permet d'aider les clubs à mettre en place leurs projets, à condition que ceux-ci s'inscrivent dans les orientations prioritaires définies par l'ANS.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes est l'organe déconcentré de la FFBaD chargé d'administrer et de développer la pratique du badminton dans la Région AURA. Elle compte 29 000 licenciés pour la saison 2024/2025. Ses missions se répartissent entre deux domaines d'activité.

Le développement, comprenant :

- La formation (DEJEPS, Officiels Techniques, dirigeants) ;
- Le sport pour tous (Label Elles au Bad pour la pratique féminine, Label Mon Club et Moi pour les primo-adhérents, soutien au sport-santé, etc.) ;
- La vie sportive (interclubs et championnats régionaux) ;

- Les équipements (accompagnement dans les projets de construction ou rénovation de salles).

La filière jeunes vers le haut-niveau, comprenant :

- Le projet minibad (U7-U9, Label Minibad pour les clubs accueillant les jeunes de moins de 9 ans dans des conditions qualitatives, ouvrant droit à un soutien financier pour le club de 200€/joueur intégrant ensuite le PJD en U10) ;
- Le Projet Jeunes Détectés (U10-U14, ouvrant droit à un soutien financier pour le club de 400€/saison/joueur) ;
- Le collectif Ligue (U13-U17) ;
- Le Pôle Espoirs de Voiron (U15 – U17).

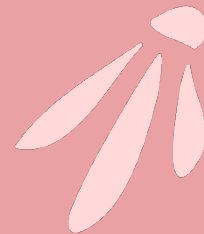
Comité de l'Isère de Badminton

Le Comité de l'Isère, qui regroupe 5 900 licenciés dans 38 clubs pour la saison 2024/2025, est l'organe déconcentré qui œuvre au plus près des clubs. Son rôle est à la fois d'organiser la vie sportive locale (interclubs et championnats départementaux, circuit jeunes, calendrier des tournois) et d'accompagner les clubs dans leur développement (formations d'encadrants bénévoles, professionnalisation, promotion globale du badminton).

L'aire géographique grenobloise est particulièrement dense en clubs de badminton puisqu'on retrouve à proximité directe du

Grenoble Alpes Badminton : le Badminton Club Grenoble (300 adh.), Echirolles Badminton (275 adh.), Badminton Club Meylan (275 adh.) et le Sassenage Badminton Club (200 adh.).

Le club de Meylan emploie une encadrante à temps plein et a une école de jeunes labellisée EFB 4*. L'équipe première évolue en division Nationale 3 du Championnat de France Interclubs. Le club d'Echirolles emploie également un entraîneur à temps plein et a une EFB 3*. Sassenage, qui a une EFB 2*, et le BCG, qui n'accueille pas les jeunes joueurs, font appel à un entraîneur indépendant pour quelques heures par semaine.



Caractéristiques du club

Adhérents

Effectifs et renouvellement

Pour la saison 24/25 le Grenoble Alpes Badminton compte 563 adhérents, ce qui le positionne huitième plus gros club de France et troisième de la Région derrière Lyon et Oullins. C'est le troisième plus haut total de l'histoire du club (600 adhérents en 14/15, 587 en 15/16). Le club a retrouvé cette saison une configuration optimale au niveau de ses créneaux après quelques saisons de diminution des effectifs du fait d'événements extérieurs (indisponibilité du gymnase principal pour réfection du sol en 18/19, Covid en 19/20 et 20/21, suppression de créneaux en 22/23). Tous les créneaux affichent complet et la liste d'attente s'établit à plus d'une centaine de personnes malgré la réouverture de quelques places en cours de saison.

Le taux de renouvellement des adhérents entre la saison 23/24 et la saison 24/25 s'établit à 61%, ce qui constitue le meilleur résultat de l'histoire récente du club puisque jusqu'en 22/23 le taux de renouvellement oscillait autour de 45% (hormis saison 21/22 biaisée par le Covid). Le taux de renouvellement spécifique des primo-adhérents, les joueuses et joueurs qui n'étaient pas licenciés la saison précédente, atteint également son meilleur niveau avec 53% de renouvellement entre 23/24 et 24/25. Cette nette amélioration coïncide avec l'arrivée parmi les dirigeants du club de joueuses et joueurs dits "loisirs" et une attention plus importante accordée à ce public d'ordinaire moins fidélisé que les joueuses et joueurs dits "compétiteurs".

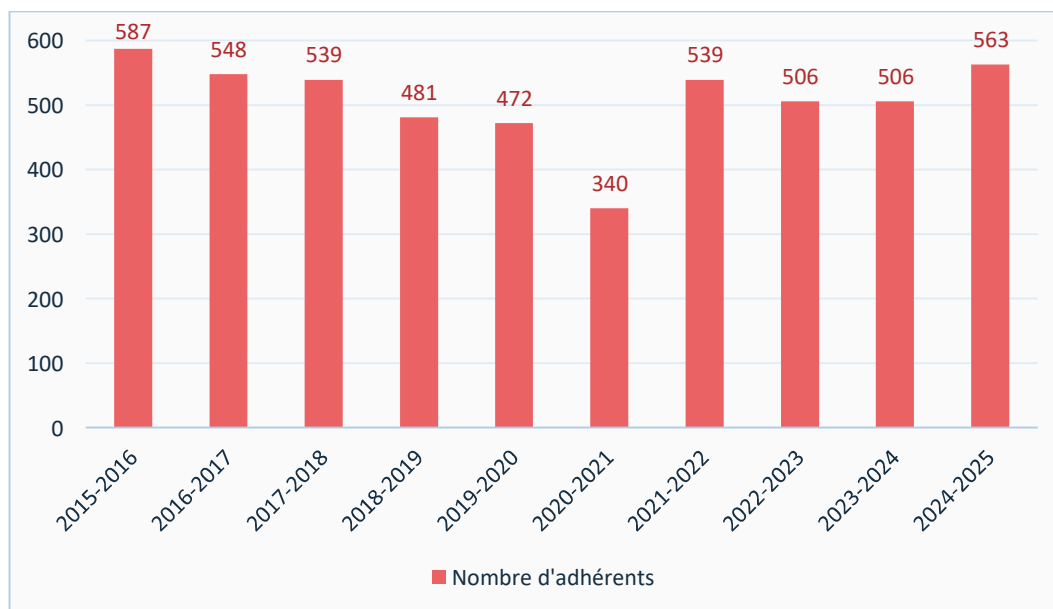


Figure 2 : Evolution du nombre d'adhérents de 2015/2016 à 2024/2025

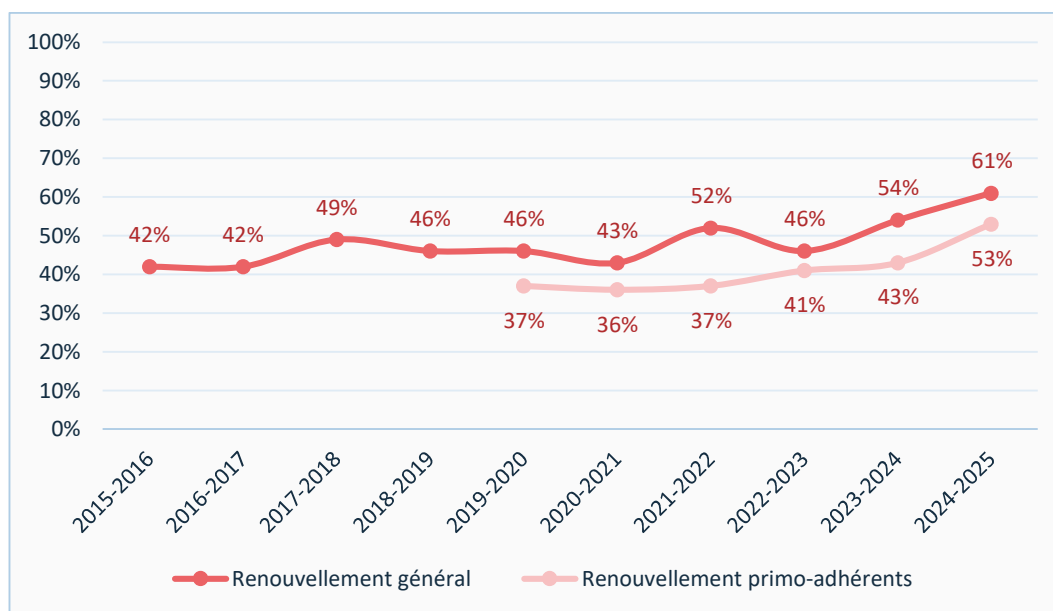


Figure 3 : Evolution du taux de renouvellement des adhérents de 2015/2016 à 2024/2025

Genre

Le nombre de femmes adhérentes au GAB pour la saison 24/25 s'élève à 204 joueuses. C'est le plus haut total de l'histoire du club mais la part de femmes parmi les adhérents stagne depuis 2019 autour de 36%, soit autant qu'au niveau régional et national. Le taux de renouvellement des femmes est en revanche quasiment égal à celui des hommes pour cette saison, alors qu'il

était inférieur de 5 à 10 points les saisons précédentes.

Le club a obtenu en 2024 le niveau Argent du label Elles au Bad de la Ligue AURA, avec un score de 350 points (après un score de 260 points et le label Bronze en 2023). Il se classe au 7^{ème} rang des clubs de la Ligue sur ce label.

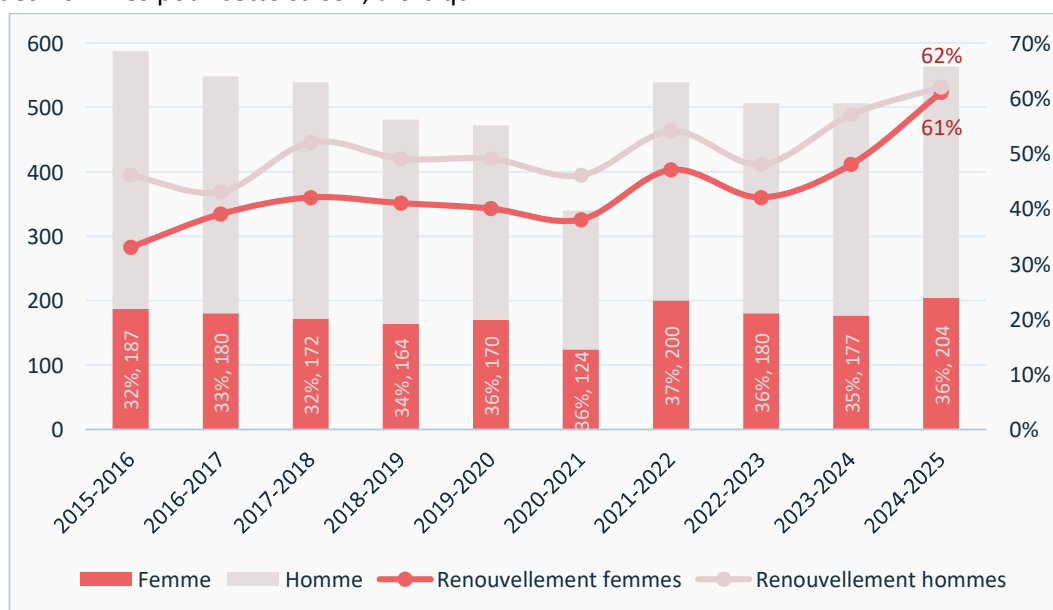


Figure 4 : Evolution du nombre d'adhérentes féminines de 2015/2016 à 2024/2025

Âge

Le GAB accueille en 24/25 des adhérents allant de 5 à 82 ans avec en majorité des joueuses et joueurs seniors (255 adh. – 45%), suivi par les jeunes (215 adh. – 38% – 12^{ème} club français) et les vétérans (93 adh. – 17%). La répartition entre ces trois publics demeure globalement stable depuis 10 ans et montre une forte sur-représentation des seniors, et dans une moindre mesure des jeunes, par rapport à la répartition nationale de la FFBaD.

Les effectifs jeunes sont majoritairement composés de joueuses et joueurs minimes-U15 (56 adh.) et cadets-U17 (50 adh.), puis benjamins-U13 (37 adh.), juniors-U19 (35

adh.), poussins-U11 (24 adh.) et minibad-U9 (13 adh.). Les effectifs de ces deux dernières catégories sont repartis à la hausse pour la saison 24/25 après avoir connu une diminution régulière depuis 10 ans.

Le club est détenteur de plusieurs labels relatifs aux conditions d'accueil et d'encadrement des jeunes badistes :

- Niveau Argent du Label Minibad de la Ligue AURA ;
- École Française de Badminton 4 étoiles (sur 5 possibles) ;
- Club Avenir.

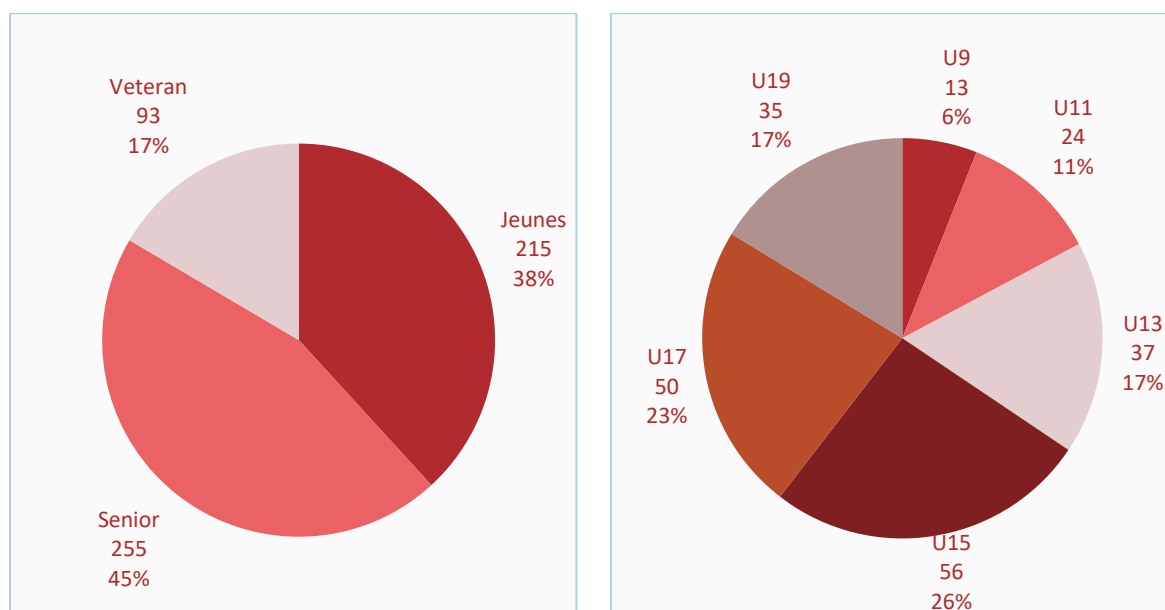


Figure 5 : Répartition des adhérents par catégories d'âge en 2024/2025

Répartition géographique

Parmi les 563 adhérents du GAB 406 (72%) habitent à Grenoble, 53 (9%) habitent à Saint Martin d'Hères, commune limitrophe sans club de badminton, et les 104 restants dans d'autres communes de la métropole plus ou moins proches.

En plaçant les adhérents grenoblois du club sur une carte, on constate que leur répartition à l'intérieur de la ville de Grenoble n'est pas

homogène à la répartition des habitants (qui est de 15 à 20% par secteur). Les secteurs 1 et 4 où sont situés les gymnases de pratique ainsi que le secteur 3 sont sur-représentés par rapport aux autres. Bien que logique, ce constat révèle que le club adresse peu la partie Sud de la ville, où sont situés la majorité des Quartiers Prioritaires de la Ville (seulement 4 adhérents habitent en QPV pour la saison 24/25).

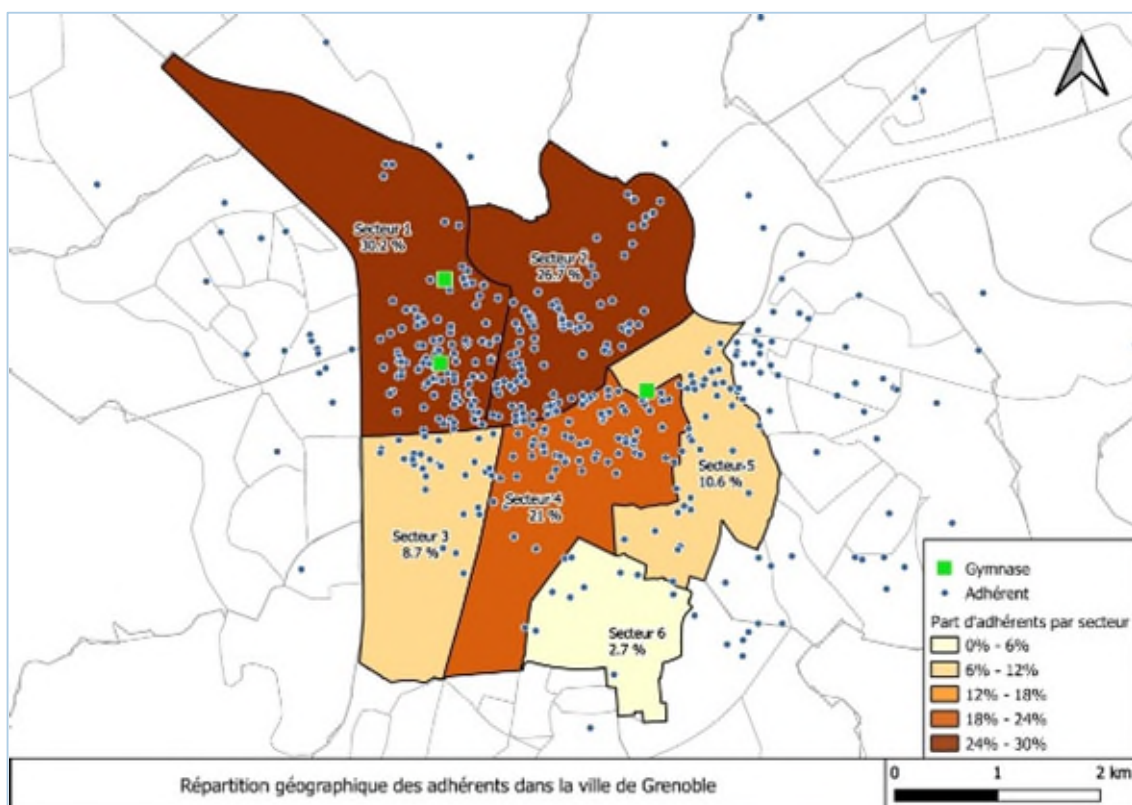


Figure 6 : Carte de la répartition des adhérents du GAB dans les secteurs de la ville de Grenoble

Niveau sportif

Parmi tous les adhérents du club on dénombre 40 joueurs dont le meilleur classement est N (N1, N2 ou N3), 33 R (R4, R5, R6), 45 D (D7, D8, D9) et 149 P (P10, P11, P12) soit 267 joueurs ayant fait au moins une compétition, ainsi que 15 poussins (U9) qui n'ont pas encore de classement. Ce sont donc exactement une moitié des adhérents qui jouent, régulièrement ou non, en compétition, tandis qu'une autre moitié n'a jamais essayé la compétition.

Le GAB est le club avec le plus de joueurs classés N de toute la FFBaD, témoignant d'une exceptionnelle densité sur ce niveau de jeu.

Lorsqu'on analyse le taux de renouvellement à travers le prisme du statut de compétiteur ou non des adhérents, il apparaît que celui-ci est de 79% pour les compétiteurs contre 52% pour les non-compétiteurs. Le fait de faire de la compétition apparaît donc comme un important vecteur de fidélisation, bien qu'il serait intéressant de faire une analyse encore

plus fine selon le niveau de jeu puisque la catégorie « compétiteurs » regroupe des joueurs dont les pratiques respectives peuvent être très disparates.

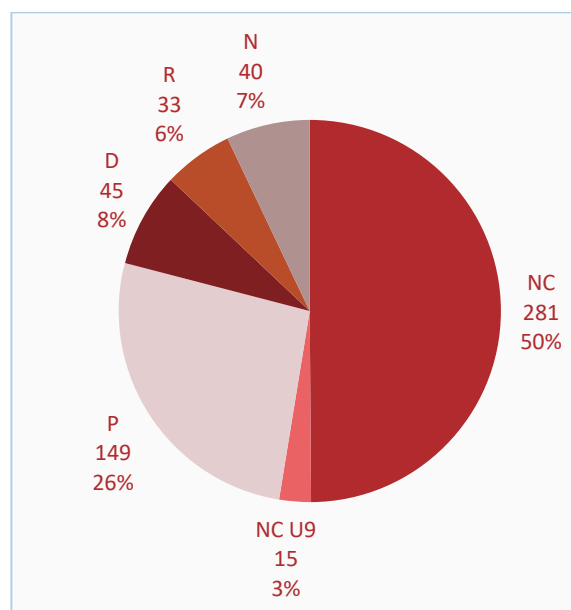


Figure 7 : Répartition des adhérents par meilleur classement

Equipements

Le GAB a des créneaux hebdomadaires dans trois équipements sportifs différents, et un quatrième équipement est mis à disposition uniquement pour l'accueil des rencontres à domicile en interclubs.

Halle Clemenceau

La Halle Clemenceau est un héritage direct des Jeux Olympiques de 1968, puisqu'elle était à l'origine une patinoire dans laquelle se sont déroulées les épreuves de hockey sur glace. Elle a depuis été convertie en gymnase multisport, dont le sol d'origine a été rénové en 2018. Elle compte 12 terrains de badminton aux dimensions réglementaires et 2 petits terrains, utilisés pour les minibad. Elle abrite aussi plusieurs bureaux dont celui mis à disposition du GAB par la mairie.

Le club bénéficie de 25h de créneaux hebdomadaires à la Halle : tous les midis en partage avec d'autres organismes, les lundi et mardi soir en partage avec le BCG et l'Université, le mercredi après-midi, mercredi soir et jeudi soir en totalité, et un seul terrain le jeudi après-midi pour les séances individuelles.

Avec ses 2000 places en tribunes c'est un équipement qui accueille de nombreuses manifestations, sportives ou non, et qui est donc très demandé les weekends. Le GAB ne peut organiser de manifestation à la Halle qu'un seul weekend par an, pour le Trophée des Alpes.

Centre Sportif Europole

Le CS Europole, construit en 2004, compte 9 terrains de badminton. Il ne possède pas de tribunes. Bien qu'il soit plutôt récent, plusieurs défauts de conception limitent ses possibilités d'utilisation, notamment l'organisation de tournois homologués. Le sol est particulièrement glissant, l'isolation peu efficace et le toit présente des problèmes d'étanchéité rendant la moitié du gymnase impraticable par temps de pluie.

Le club bénéficie de 10h30 de créneaux hebdomadaires à Europole : les lundi, mardi et vendredi soir, et le samedi matin.

Centre Sportif Chorier-Berriat

Le CS Chorier-Berriat accueille sur plusieurs étages une piscine, des dojos, une salle d'escrime, et un gymnase multisport où sont tracés 7 terrains de badminton. Il était auparavant équipé d'une tribune rétractable mais ce n'est plus le cas. Bien que le bâtiment datant de 1975 soit assez vétuste le sol du gymnase, réhabilité en 2011, est en bon état.

Le club bénéficie de 10h30 de créneaux hebdomadaires dans cet équipement : les lundi, mardi, jeudi et vendredi soir, le mercredi après-midi, ainsi que 5h communes avec le BCG le samedi après-midi.

Il s'agit de l'équipement étiqueté « badminton » par la mairie de Grenoble et il accueille à ce titre la majorité des compétitions organisées par le club.

Centre Sportif Jean-Philippe Motte

Construit en 2019 pour remplacer le gymnase de la Piste incendié en 2009, dans lequel le club avait des créneaux hebdomadaires, le CS Motte est l'équipement sportif le plus récent de la ville de Grenoble. Le gymnase principal peut accueillir 300 personnes en tribunes, il compte 7 terrains de badminton mais n'est pas pourvu de poteaux et filets à demeure. Certains de ces terrains nécessitent un retraçage au scotch pour être utilisables en compétition.

Le CS Motte est mis à disposition du club depuis la fin de saison 2022/2023 uniquement pour l'accueil des ICN et ICR à domicile, sans créneau hebdomadaire.

Créneaux

Les adhérents du GAB sont répartis dans différents collectifs en fonction de leur âge et de leur niveau ou souhait d'encadrement :

- Jeunes progressions ;
- Jeunes compétiteurs Avenir ;
- Jeunes compétiteurs Elite ;
- Adultes loisir ;
- Adultes progressions ;
- Adultes compétiteurs.

Ils pratiquent, en jeu libre ou en étant encadrés, dans les différentes infrastructures présentées précédemment dans lesquelles le GAB a des créneaux tous les jours de la semaine sauf le dimanche.

Les jeunes progressions représentent 36,3% des adhérents. Ce sont les jeunes de notre école de badminton qui couvre toutes les catégories d'âge, de minibad (U7) à junior (U19). Pour ce collectif, les séances sont organisées par catégorie d'âge (minibad-poussins, benjamins-minimes, cadets-juniors). Une offre de 1 à 2 créneaux encadrés est proposée.

Les jeunes compétiteurs sont répartis entre collectif Avenir et collectif Elite sur sélection du cadre technique en fonction de leur niveau et de leur projet. Le groupe Elite est composé des joueurs U13 à U15 en trajectoire de haut-niveau et des joueurs nationaux/régionaux qui ne sont pas en structure fédérale. Ils ont un volume hebdomadaire de 10h d'entraînement plus une séance individuelle. Le groupe Avenir

est composé des joueurs régionaux/départementaux, qui ont 7h d'entraînement par semaine. Ces joueurs Elite et Avenir constituent respectivement 0,6% et 3,5% des adhérents du club.

Les adultes loisirs sont des adhérents choisissant 1 ou 2 créneaux de jeu libre le soir en semaine, ou bien tous les midis du lundi au vendredi (les deux sont cumulables). Ces joueurs constituent 32,7% de nos adhérents.

Les adultes progressions sont des joueurs qui bénéficient de 2 séances par semaine dont l'une est en jeu libre et l'autre est encadrée une semaine sur deux. Ce collectif est le dernier à avoir été créé et répond à un souhait d'encadrement de la part de joueurs qui vont de débutants à compétiteurs départementaux occasionnels. Ces adhérents constituent 16,1% des effectifs du club.

Le collectif adultes compétiteurs est constitué de joueurs classés au minimum R qui jouent en compétition de manière régulière. L'intégration de ce groupe et le nombre d'entraînements accordés se font sur sélection du cadre technique. Le groupe de joueurs N1/N2 a 3 entraînements hebdomadaires et le reste du collectif 2 entraînements hebdomadaires. L'un de ces entraînements est constitué par genre, les autres par niveau. En plus des entraînements les joueurs ont accès tous les midis de la semaine à un créneau de jeu ou d'entraînement libre. Ce collectif représente 10,8% des adhérents du club.

Organisation interne

Dirigeants

Le Grenoble Alpes Badminton est dirigé bénévolement par des adhérents du club, élus chaque saison lors de l'Assemblée Générale. Ces élus forment le Conseil d'Administration du club et six d'entre eux constituent le Bureau, qui est composé de deux co-présidents, deux co-trésoriers et deux co-secrétaires. Ce fonctionnement par binômes est en place depuis 2022, et bien qu'il n'ait rien d'obligatoire, il semble être adapté à l'envergure du club puisqu'il permet de répartir la charge de travail sur ces postes à fort engagement bénévole. En 2024-2025 ces postes sont assurés par Guillaume Ougier et Piat Wegener (co-présidents), Robin Molle et Agathe Mounier (co-trésoriers) et Simon Cogne et Caroline Ougier (co-secrétaires).

Le Conseil d'Administration, qui compte 26 membres dont le Bureau, est organisé par commissions telles qu'établies durant la précédente Olympiades. Ces commissions qui permettent aux membres du CA de s'impliquer sur des actions concrètes pour le club sont : Jeunes, Adultes Compétiteurs, Adultes Loisirs, Interclubs, Évènementiel, Communication, Partenariats. Elles peuvent évoluer en fonction des besoins et du projet du club. Des groupes de travail sont aussi créés pour des tâches spécifiques : inscriptions, projet club, événements particuliers, etc.

Depuis la saison 2023/2024, le club s'est doté de nouveaux outils numériques comme la suite M365 de chez Microsoft et notamment Microsoft Teams. Ces outils permettent de travailler en groupe, partager des documents et d'échanger dans une même interface.

Salariés

Le GAB emploie actuellement deux salariés. Jordan Thiriet, salarié du club depuis 2016, a débuté en tant qu'entraîneur-adjoint et est devenu cadre technique au départ de Maxime Leroux en 2022. Il a obtenu son DEJEPS badminton en 2018 puis son DESJEPS en 2025. Ses missions sont principalement orientées vers la performance avec l'entraînement et l'accompagnement des jeunes compétiteurs, ainsi que l'entraînement des adultes compétiteurs.

Maëva Marie-Dit-Beaufils est pour sa part entraîneuse salariée du club depuis 2023. Au moment de remplacer Maxime le choix a été fait de diversifier les profils des salariés afin d'adresser un plus large public. Les missions de Maëva, titulaire d'un BPJEPS APT depuis 2020, sont ainsi principalement orientées vers l'initiation, l'animation et la pré-filière jeunes.

Officiels techniques

Le club compte actuellement 2 Juges-Arbitres de grade Ligue Accrédité, 1 Arbitre de grade Ligue Certifié (permettant d'officier en Interclubs Nationaux), 3 Juges de Ligne Accrédités et 12 GEO dont 6 actifs (Gestionnaires et Organisateurs de Compétitions).

Résultats sportifs de l'Olympiade

Résultats individuels

Championnats d'Europe

Le GAB a décroché une médaille aux Championnats d'Europe U15 grâce à la médaille d'argent obtenue en double dame par Camille Pognante en 2020.

Championnats de France Elite

Jusqu'au changement de formule des Championnats de France Elite en 2024, le GAB a été représenté chaque saison par 2 à 3 joueurs et joueuses sur cette compétition. Les meilleurs résultats sont à mettre au crédit de Julie Manaranche qui atteint les quarts de finale en double mixte en 2022 (classée n°20 française) et Caroline Ougier qui atteint également les quarts de finale en double dame en 2023 (classée n°15 française).

Championnats de France Parabadminton

Sur l'édition 2025 Emma Hurtaud est devenue la plus jeune médaillée de l'histoire de la compétition, en décrochant une médaille de bronze en simple dame dans la catégorie Déficiants Auditifs tout en étant seulement U13.

Championnats de France Jeunes

Le GAB est représenté chaque saison par 4 à 10 joueurs dans les différentes catégories jeunes. Sur l'olympiade 2020-2024 c'est un total de 5 médailles d'argent et 6 médailles de bronze qui ont été obtenues par les jeunes, dont 5 médailles pour Emma Pognante en U13 puis U15. Ces résultats restent honorables bien que ce ne soit pas la période la plus prolifique pour le GAB comparé aux olympiades précédentes. En 24/25 le club compte 3 jeunes détectés au niveau national et identifiés comme « Joueurs Avenir » : Emma Hurtaud, Raphaël Chauchat et Aymeric Valette.

Championnats de France Vétérans

Le GAB a particulièrement brillé ces dernières saisons sur cette compétition avec notamment le triplé (simple dame, double dame, double mixte) réalisé par Elodie Eymard-Brabant en 2024 dans la catégorie +40, les trois médailles d'argent d'Hélène Bretillon en double dame +45 en 2023 puis double dame et double mixte +50 en 2024, et enfin la médaille de bronze de François Mutel en double homme +40 en 2021.

Interclubs

Pour la saison 24/25 9 équipes représentent les couleurs du GAB dans les différentes divisions du Championnat Interclubs. L'équipe première évolue en Nationale 2, elle s'est qualifiée durant deux saisons consécutives aux barrages de montée en Nationale 1 (21/22 et 22/23). Les équipes 2, 3, 4 et 5 évoluent respectivement en N3, Pré-Régionale, Régionale 1 et Régionale 3. Elles sont composées de joueurs des collectifs compétiteurs, adultes et jeunes les plus prometteurs, et sont dans une dynamique de montée avec une équipe promue dans la division supérieure chaque saison depuis 2021/2022.

Les interclubs départementaux ont vécu une forte augmentation du nombre de pratiquants sur la dernière Olympiade avec un effectif presque doublé, et les résultats sont aussi très bons avec notamment 3 équipes promues de D3 à D2 en 3 ans. En plus de l'aspect sportif cette dynamique a permis à des joueuses et joueurs considérés comme « loisirs » de pratiquer dans un cadre compétitif et de développer un sentiment d'appartenance au club. L'investissement de ce public dans la vie du club a augmenté de façon considérable au cours de l'Olympiade, améliorant ainsi la cohésion au sein du club et développant les liens entre les différents collectifs.

Evènementiel

Le club organise plusieurs événements tout au long de la saison :

- Des compétitions officielles : elles permettent aux joueurs du club et d'ailleurs de s'affronter le temps d'un tournoi ainsi que de remporter des points au classement FFBaD.
- Des soirées thématiques : ces événements festifs et conviviaux apportent de la cohésion entre les différents collectifs du club. Certains sont réservés aux adhérents et d'autres sont ouverts aux extérieurs pour faire découvrir l'activité de manière ludique.

Trophée des Alpes

Tournoi phare du club accueillant le temps d'un weekend environ 350 participants de toute la France et de tous niveaux (de non-classés jusqu'à des joueurs TOP20 français).



Tournoi des Bonnes Résolutions

Tournoi spécialement conçu pour les tableaux de doubles, il accueille en janvier plus de 220 joueuses et joueurs de toute la région.



Trophées Départementaux Jeunes

Compétitions faisant partie d'un circuit départemental et destinées aux jeunes de 9 à 17 ans.



PromoGAB

Tout premier échelon de compétition à destination des licenciés non-classés ou P. Ces événements internes jeunes et adultes permettent de faire ses premiers pas en tournoi officiel.



Interclubs

Chaque saison le club accueille 5 journées des Championnats de France Interclubs (N2 et N3) et 1 journée par équipe évoluant en division régionale. En fin de saison 22/23 le club a accueilli les Play-Offs de montée en Nationale 1 pour lesquels l'équipe première s'était qualifiée durant la saison régulière.



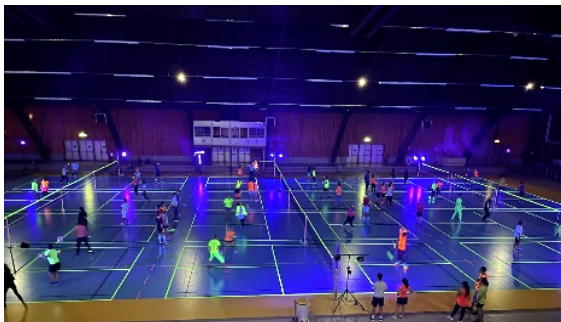
Invite ta copine / Elles au Bad Tour

Evènements en faveur du développement de la pratique féminine : le premier permet aux on-licenciées de découvrir le badminton à travers une connaissance déjà adhérente au GAB et le second, coordonné par la Ligue AURA, a pour but de faire découvrir la compétition dans un cadre convivial avec un format innovant.



Blackminton

Véritable innovation du club des 4 dernières années, le temps d'une soirée le badminton est pratiqué dans l'obscurité avec des terrains et volants fluos. Cet événement convivial accueille chaque année plus de 120 participants (adhérents et extérieurs).



Badloween / Bad'Nöel

Ces évènements saisonniers permettent aux adhérents de tous les collectifs de tisser des liens entre eux et de renforcer le sentiment d'appartenance au club.



Modèle économique actuel

Bilan financier général

Pour la saison 2023/2024 les charges et produits majeurs sont détaillés dans le tableau ci-dessous. En retirant du bilan financier la gestion de la part licence fédérale payée par les adhérents, qui ne fait que transiter par le club, on obtient les répartitions présentées sur la Figure 9.

Charges majeures		Produits majeurs	
Salaires des 2 salariés	49,9 k€	Cotisations	70,9 k€
Transfert du paiement des licences aux instances fédérales	27,8 k€	Licences	27,8 k€
Achat de volants	15,2 k€	Subventions (dont 16,1 k€ Ville de Grenoble et 13,3 k€ ANS Emploi)	35,2 k€
Déplacements en interclubs et tournois jeunes	13,4 k€	Evènements	19,7 k€
Lots et buvettes pour les évènements	9,5 k€	Prestations (stages et mises à disposition)	7,2 k€
Textiles et bons d'achats	9,4 k€	Autres	4 k€
Tournois offerts (4,9 k€ adultes + 2 k€ jeunes)	6,9 k€		
Autres	15,2 k€		
Total	147,3 k€	Total	164,8 k€

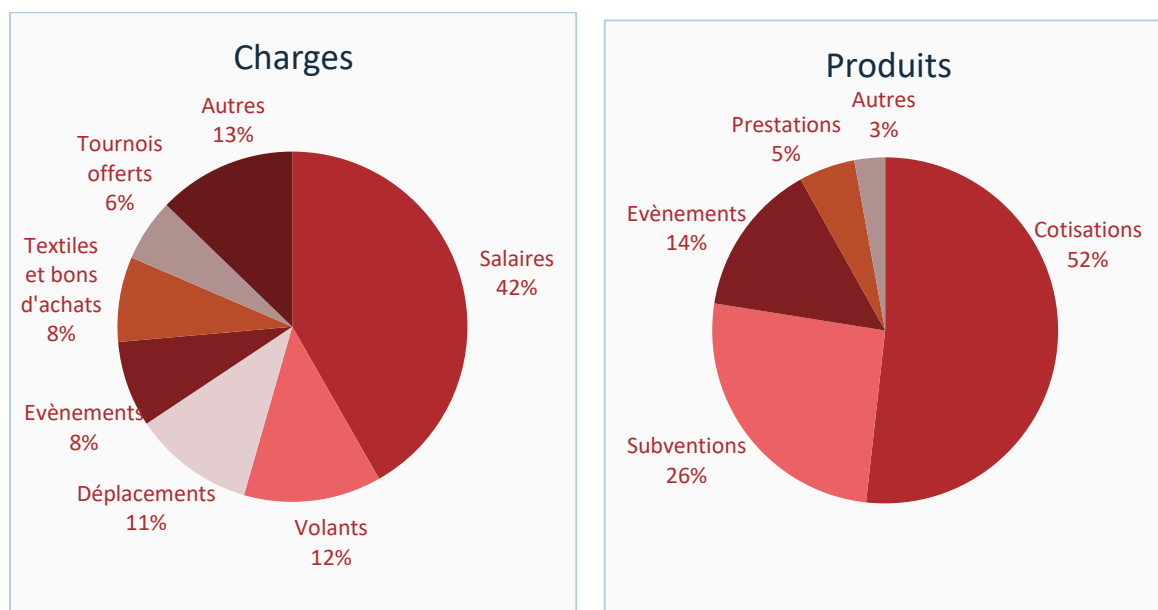


Figure 8 : Répartition des charges et produits financiers majeurs (hors licences)

Le résultat de 17,5 k€ net sur l'exercice 23/24 s'explique par plusieurs facteurs. Tout d'abord Jordan Thiriet était en formation DES durant la moitié de la saison sous un statut apprenti, ce qui a engendré des charges salariales moins élevées que prévu. De plus, les subventions accordées par la Ville de Grenoble ont augmenté par rapport aux saisons précédentes

notamment grâce à l'engagement du club pour la pratique féminine. Ce bon résultat financier permet au club d'alimenter ses réserves et constitue un signe positif quant à la pérennisation du second emploi au-delà de la période de subvention de l'ANS Emploi (30 k€ sur 3 ans, un versement restant en 2025/2026).

On remarque que plus de la moitié des ressources financières de l'association proviennent des cotisations. C'est une ressource plutôt stable, mais qui reste dépendante de l'attribution de créneaux de pratique. Plusieurs pistes visant à diversifier les revenus et ainsi rendre la structure plus résiliente seraient à explorer. Le club a extrêmement peu de ressources venant de partenaires privés, du fait notamment

d'absence de mobilisation bénévole sur ce sujet. Par ailleurs les ressources venant des prestations pourraient être plus importantes puisque le club emploie deux salariés, ce qui permet actuellement de les mettre à disposition de structures non-employeuses mais pourrait aussi permettre de réaliser des prestations en dehors du monde fédéral.

Bilan par type de pratiquant

Une étude a été réalisée sur la saison 23/24 afin d'identifier les coûts spécifiques associés à chaque collectif du club. Cette étude a mis en évidence plusieurs points :

- Les collectifs compétiteurs (jeunes et adultes) concentrent 40% des coûts et représentent 14,9% des adhérents ;
- Les adultes loisirs et jeunes progressions représentent la majorité des joueurs et ont un coût total élevé seulement du fait de leur nombre ;
- Les collectifs entraînés ou encadrés coûtent nécessairement plus cher du fait de l'implication des salariés ;

- Les tarifs appliqués aux différents collectifs sont inéquitables quant à l'investissement financier du club dans chaque collectif. Parallèlement les besoins pour chaque collectif ne sont pas non plus identiques (volants, déplacements, temps salariés, etc.), et une partie des subventions publiques accordées sont dues à la présence de tel ou tel collectif au sein du club (jeunes, joueurs d'un certain niveau, etc.)

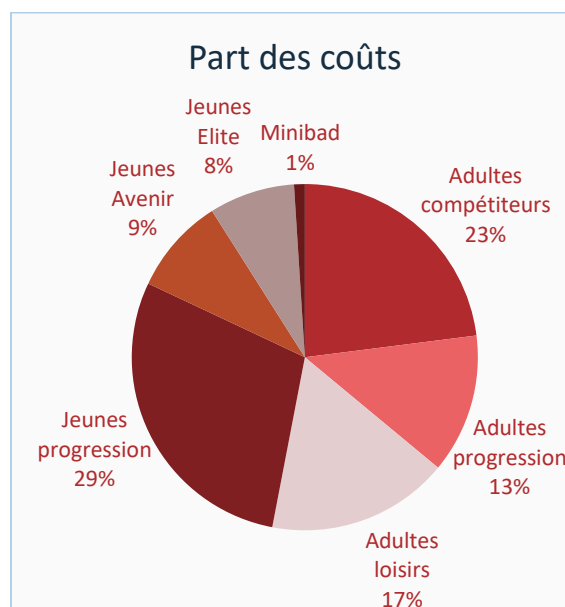
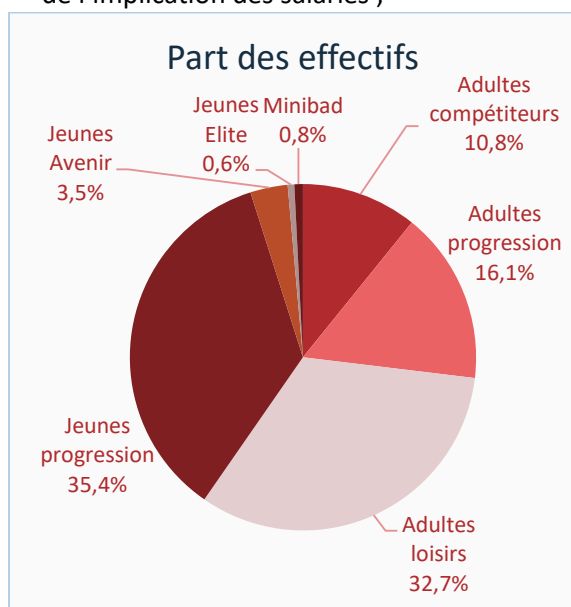


Figure 9 : Répartition des effectifs et des coûts spécifiques entre les collectifs

Sans remettre en cause l'ensemble du fonctionnement du club, ces chiffres permettent d'avoir une vision objective des dépenses associées à chaque collectif. La comparaison, pour chaque collectif, entre le tarif d'adhésion et le coût par joueur (Figure 11) permet également de réfléchir aux leviers d'actions à disposition du club pour continuer à investir dans tel ou tel collectif (tarif des

adhésions, avantages, etc.). Ce travail d'attribution des coûts ainsi qu'une étude comparative avec les autres clubs de la région ont engendré une proposition de modèle de financement pour permettre de réaliser le projet 2024-2028. Cette proposition est détaillée dans la section Modèle économique et financier.

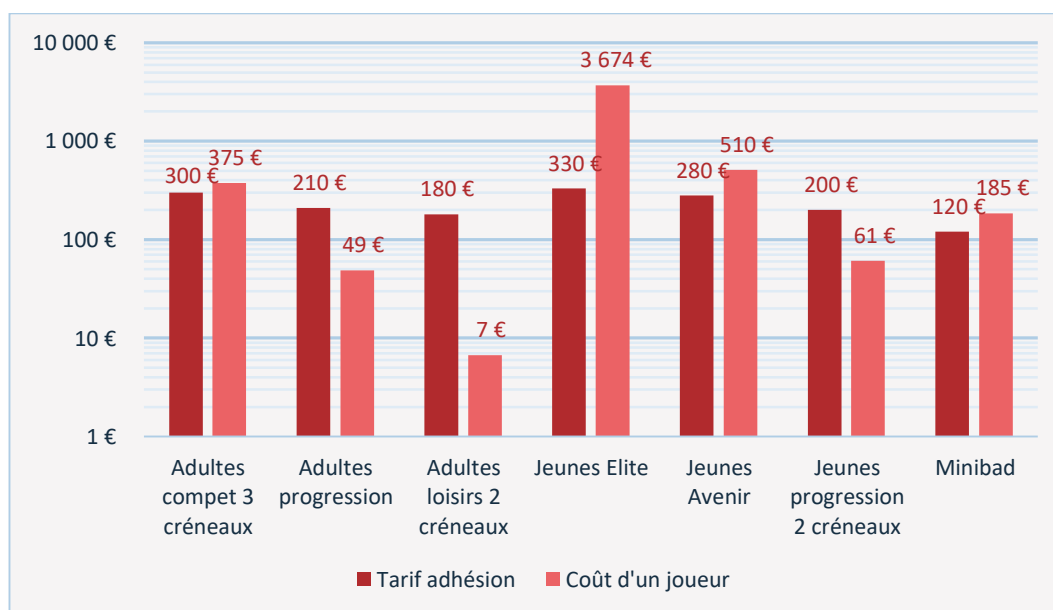
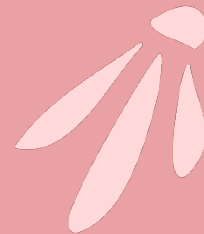


Figure 10 : Comparaison tarif adhésion/coût par joueur par collectif (échelle logarithmique)



Analyse du projet club 2020-2024

Le précédent projet club avait été élaboré en 2020 par les dirigeants et salariés en poste à cette période. Il n'était pas construit pour aller dans une direction très identifiée mais articulé autour des différentes commissions du Conseil d'Administration, sans réelle vision commune entre celles-ci. Les commissions étaient : Jeunes, Adultes Compétiteurs, Adultes Loisirs, Interclubs, Évènementiel/Communication, Partenariat. Par ailleurs ce projet comportait peu d'indicateurs permettant d'évaluer quantitativement son avancée, ce qui ne met pas en valeur tout le bon travail réalisé.

Jordan Thiriet est le salarié qui a été présent dans la structure sur toute la durée du projet. Dans le cadre de son cursus de formation pour le DES, il analyse la réussite de ce dernier de la manière suivante :

"Le faible taux de réussite du projet club 2024 reflète les différentes difficultés que le club a pu rencontrer tout au long de cette période. Entre la crise sanitaire, la perte d'un salarié et plusieurs changements de bureau, il a été difficile de mettre en place une partie des actions. Aujourd'hui, le projet club n'est pas la ligne directrice de la structure. L'un des enjeux principaux du projet 2024-2028 est qu'il soit construit avec l'ensemble des acteurs du club."

Le salarié qui avait été moteur dans l'élaboration du projet est en effet parti entraîner en Pôle Espoir en 2022, suivi d'une saison de latence avant le recrutement d'une nouvelle salariée. Un renouvellement important a également eu lieu au niveau des dirigeants.

Une estimation de l'atteinte des objectifs de chaque commission, lorsque mesurables, permet tout de même d'évaluer approximativement le projet. Il est globalement non-réalisé avec un taux de réussite général estimé à 43%. Ceci ne signifie pas que le club a mal fonctionné durant 4 saisons, mais que les actions menées n'étaient pas forcément en concordance avec le projet. De plus, celui-ci s'étalant sur plusieurs saisons l'atteinte des objectifs finaux dépendait nécessairement des résultats intermédiaires, or la crise sanitaire ayant empêché de nombreuses actions d'être réalisées sur la première saison il était peu réaliste d'imaginer rattraper ce retard par la suite. Le fait de ne pas avoir évalué annuellement le projet pour ajuster les objectifs est aussi l'une des explications au résultat final obtenu.

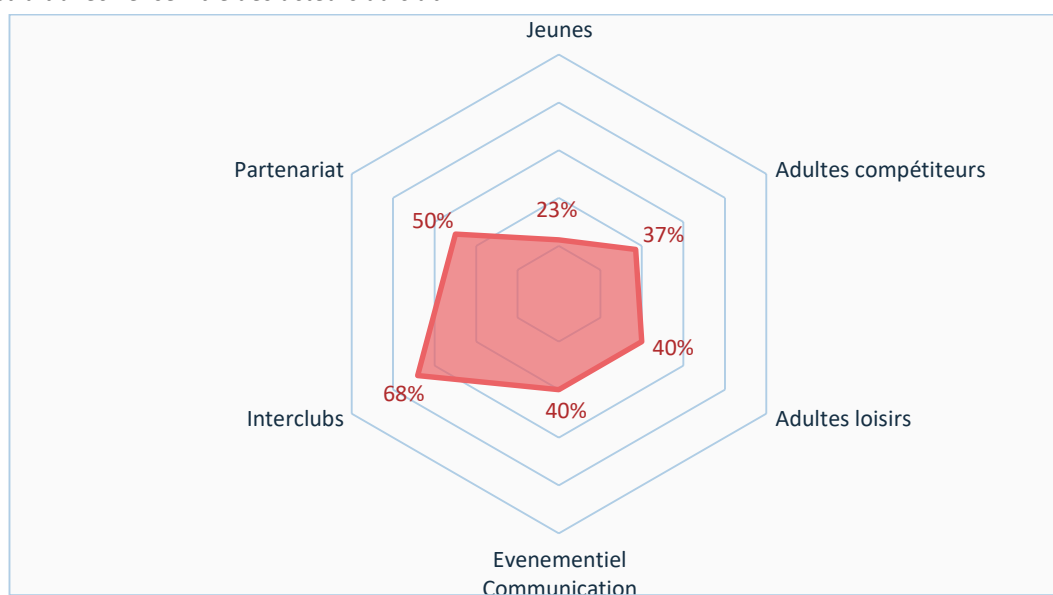
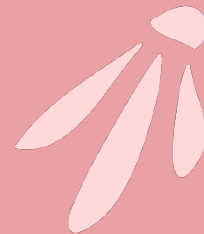


Figure 11 : Taux de réussite des objectifs du projet club 2020-2024



Diagnostic stratégique

Démarche

L'élaboration du projet club a commencé au début de la saison 24/25, parallèlement au travail réalisé par le cadre technique du club Jordan Thiriet dans le cadre de l'élaboration du « Projet de développement stratégique » de la formation DESJEPS.

L'étude du contexte extérieur, le passage en revue des caractéristiques intrinsèques du club et l'analyse du précédent projet ont permis de réaliser un diagnostic complet de l'association. Ce diagnostic, complété par une première journée d'atelier (8 élus participants) portant sur les valeurs du club, son fonctionnement actuel et les résultats des divers questionnaires diffusés aux adhérents, ont permis de dégager 4 axes de développement pour la prochaine olympiade. Le GAB étant un club d'une taille conséquente et adressant des publics très variés il paraissait en effet réducteur de se limiter à un seul axe. Cependant, afin de prioriser les moyens humains et financiers et de donner une orientation clairement identifiable au projet, un axe prioritaire a été retenu et développé en détail par Jordan pour le DES.

La tenue de deux autres ateliers (10 + 6 participants) ont conduit à la définition de 4 objectifs à atteindre pour chacun des 4 axes, et à la proposition d'actions concrètes pour y parvenir. Ces moments d'échanges où toutes les populations du club étaient représentées ont été riches en discussions et ont permis à chacun de mieux appréhender les envies et interrogations des uns et des autres.

La nature et les valeurs cibles de l'indicateur de réussite de chaque objectif et chaque action ont ensuite été choisis de manière collaborative. Ces derniers permettront de mesurer objectivement les progrès réalisés et d'évaluer la réalisation ou non des actions puis l'atteinte ou non des objectifs. Pour finir le projet a été formalisé et rédigé dans le présent document et plusieurs outils disponibles en annexe ont été élaborés (Tableau de bord de suivi, Retroplanning, Estimation des coûts). L'adoption de ce projet pour le club devra être validée par un vote de l'Assemblée Générale 2025, et une évaluation intermédiaire sera réalisée et présentée chaque année.

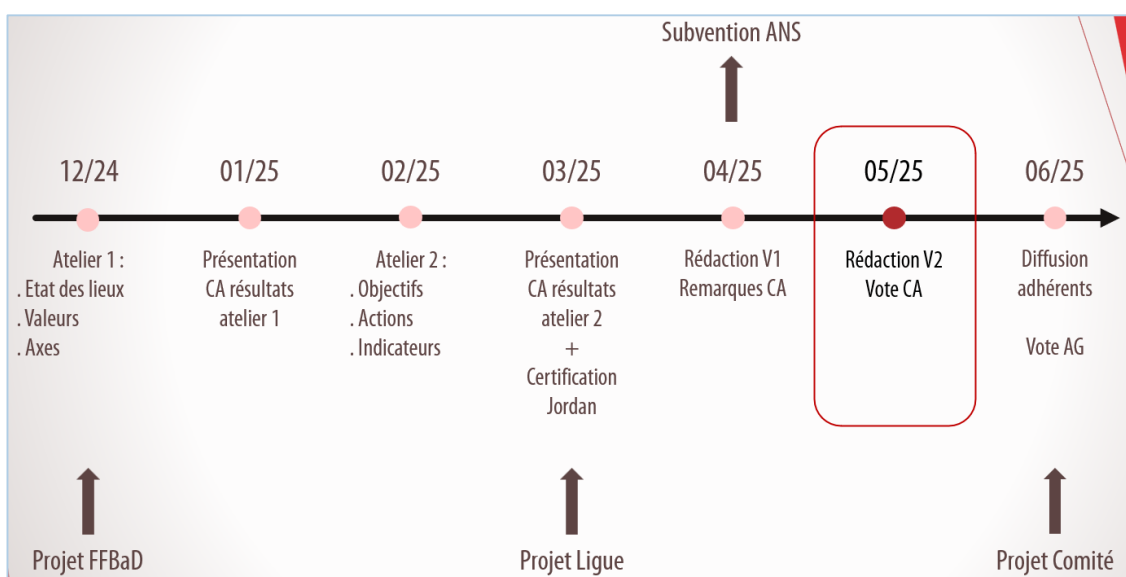


Figure 12 : Chronologie de l'élaboration du projet

Diagnostic

Le diagramme SWOT synthétisé ci-dessous met en lumière les forces, faiblesses, opportunités et menaces identifiées sur base des éléments externes et internes présentés précédemment. Il offre ainsi une vue stratégique d'ensemble sur la situation actuelle du club et les perspectives futures.

Forces



- **Performance jeunes** : Club labellisé (EFB, Club Avenir, Label Minibad) avec de solides résultats sportifs et un historique de formation reconnu.
- **Offre de pratique** : 68h30 de créneaux hebdomadaires, 563 adhérents.
- **Dynamique associative** : Bureau en co-gestion, 26 membres au CA, forte implication des bénévoles les plus actifs.
- **Encadrement** : 2 salariés à temps plein, stagiaires STAPS.
- **Niveau sportif attractif** : Équipes d'interclubs à tous niveaux, excellente offre d'entraînement pour les joueurs N/R (volume, qualité, opposition).
- **Visibilité** : Identité visuelle marquée, club connu dans le cercle du badminton.

Faiblesses



- **Ralentissement de l'école de jeunes** : Effectifs minibad faibles, peu d'actions ciblées, peu de compétiteurs, absence de continuité avec les collectifs adultes, difficultés financières à conserver les jeunes à haut potentiel une fois formés.
- **Encadrement** : Pas d'encadrant bénévole, une salariée sans formation spécifique bad, pas d'investissement des parents hormis Elite/Avenir.
- **Offre de pratique** : pas de créneau réservé adultes débutants, pas d'offre satisfaisante pour le niveau D/R- progression et compétition
- **Mixité** : 36% de femmes, peu de compétitrices notamment chez les jeunes.
- **Ressources** : Pas de partenaires privés, relations avec la municipalité fragiles.
- **Peu d'engagement sociétal ciblé** : Pas de créneaux pour le sport adapté, le sport en entreprise, dédiés parabad, pas d'interventions scolaires.

Opportunités



- **Performance** : Obtention du DESJEPS par le cadre technique et création du CASE à l'UGA.
- **Développement jeunes** : Proximité d'écoles et de sections sportives.
- **Enjeux sociétaux porteurs** : Subventions municipales en hausse si le club réalise des actions sociétales ciblées, fort engagement de la Ligue pour la pratique féminine.

Menaces



- **Infrastructures saturées** : 130 clubs à Grenoble aucun créneau disponible, incapacité à satisfaire toutes les demandes d'adhésion adultes, grande difficulté à obtenir les gymnases les weekends, certains équipements en état vétuste.
- **Faible reconnaissance de la formation vers le haut niveau** : pas de valorisation financière en cas de départ, politique locale peu orientée vers la performance.
- **Second emploi** : Pérennisation après l'arrêt de la subvention ANS Emploi.
- **Concurrence** : Avec d'autres sports pour les jeunes, avec d'autres clubs de badminton pour une partie des adultes.

Malgré son ADN de club formateur, les effectifs des plus jeunes gabistes sont en diminution et faibles par rapport au nombre d'adhérents et aux écoles d'autres clubs. La part de jeunes compétiteurs est peu élevée, notamment chez les filles. La densité de joueurs développant un bon niveau et s'inscrivant dans la durée du club s'en retrouve moins importante, et on note que la majorité des meilleurs jeunes actuels n'ont pas commencé au GAB mais dans des clubs voisins. C'est un marqueur de l'attrait pour la qualité d'entraînement du club, mais cela traduit aussi une détection et formation internes insuffisantes. Doté d'un cadre solide, de nombreux créneaux jeunes et de ressources humaines compétentes, le club dispose de tous les atouts pour faire briller son école de jeunes. Il s'agit de plus d'une orientation largement soutenue par les instances et collectivités, sur lesquelles le GAB pourra s'appuyer. Ainsi, le premier axe de développement retenu pour le projet club 2024-2028 est **Soutenir une école de jeunes compétitive**. Il s'agit de l'axe prioritaire du projet, développé dans le dossier de DESJEPS du cadre technique du club. Il se décline à travers les 4 objectifs suivants :

1. Développer la pratique U7/U9
2. Encourager la pratique féminine jeune
3. Assurer un encadrement qualitatif
4. Développer la pratique compétitive

Le diagnostic révèle par ailleurs que l'engagement sociétal du club est actuellement peu lisible et que les statistiques communément évaluées comme la part de femmes parmi les adhérents ne se démarquent pas par rapport aux moyennes. Cependant, ces sujets sont de forts vecteurs d'implication des dirigeants bénévoles et constituent aussi des critères obligatoires voire les objets principaux de certaines subventions publiques. Il est donc décidé de saisir cette opportunité à travers le deuxième axe de développement : **Être un club à impact sociétal**. Celui-ci se décline à travers les 4 objectifs suivants :

5. Favoriser l'engagement et la pratique féminine

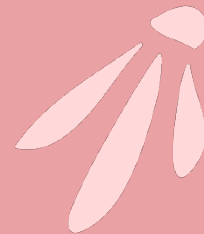
6. Réduire notre impact écologique
7. Faciliter la pratique pour les publics prioritaires
8. Engager une approche du bad'santé

La priorité donnée depuis plusieurs années par le club à la qualité d'encadrement des compétiteurs plus qu'à des avantages financiers a abouti à une attractivité et des compétences avérées envers ce public, jeunes comme adultes. Les Interclubs sont le reflet de cette expertise et occupent une place centrale dans la politique du club. Ces éléments sont des piliers de l'identité du club et doivent être maintenus, dans des proportions toutefois raisonnables du fait des coûts qu'ils engendrent. De plus, le recrutement d'une seconde salariée permet d'élargir le public concerné par cette qualité de pratique en encadrant les joueurs D/P/NC qui ne l'étaient pas jusqu'à peu. Le troisième axe retenu est **Permettre la progression sportive pour tous**, il se décline à travers les 4 objectifs suivants :

9. Accompagner la performance jeunes
10. Développer la pratique départementale sénior
11. Maintenir les équipes d'interclubs
12. Accompagner les joueurs élite

La taille du club rend difficile le fait de tisser des liens entre tous les publics qui ne pratiquent ni en même temps ni dans les mêmes lieux. Malgré cette taille importante, le nombre de bénévoles reste réduit ce qui fait reposer le fonctionnement de l'association sur peu de personnes. Il y a donc un fort enjeu à impliquer l'ensemble des adhérents afin de développer un esprit club et de renforcer la participation bénévole. Le quatrième axe formulé est ainsi **Renforcer le sentiment d'appartenance au club**, il se décline à travers les 4 objectifs suivants :

13. Fidéliser les adhérents
14. Faciliter l'intégration des nouveaux adhérents
15. Favoriser l'implication bénévole
16. Ancrer le club dans le système associatif local.

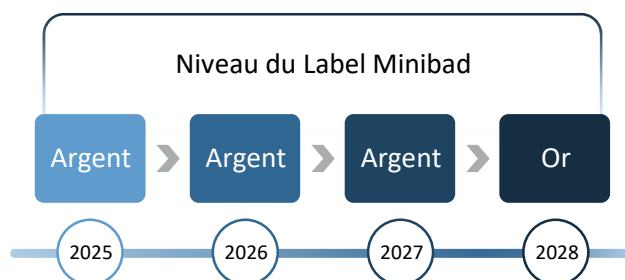


Axes de développement du club

Soutenir une école de jeunes compétitive

Objectif 1 : Développer la pratique U7/U9

Depuis plusieurs saisons, nous observons une baisse significative de nos effectifs minibad et poussin. Ceci peut s'expliquer par un manque d'actions dédiées à ce public sur les dernières années. En tant que club formateur nous nous devons de redynamiser ce collectif pour assurer une continuité dans l'émergence de jeunes talents.



L'indicateur de réussite global de cet objectif est le niveau du Label Minibad, l'objectif est d'atteindre le niveau Or en 2028.

La mise en pratique de cet objectif se décline à travers les actions suivantes.

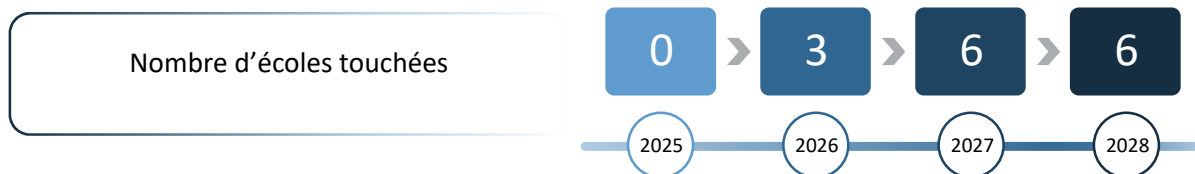
Action 1.1 : Organiser des réunions d'information dans des écoles maternelles et élémentaires	30
Action 1.2 : Proposer des actions de promotion dans des écoles maternelles et élémentaires	31
Action 1.3 : Organiser une journée portes ouvertes pour la tranche d'âge U7/U9.....	31
Action 1.4 : Organiser des animations parent-enfant ponctuelles	31
Action 1.5 : Ouvrir un créneau parent-enfant hebdomadaire	32
Action 1.6 : Augmenter le nombre de créneaux minibad	32
Action 1.7 : Organiser des stages minibad	32
Action 1.8 : Organiser des plateaux minibad	33

Action 1.1 : Organiser des réunions d'information dans des écoles maternelles et élémentaires

Le but de cette action est d'intervenir au sein même des écoles pour atteindre le public dès le plus jeune âge. L'idée est de toucher un certain nombre d'écoles à travers des réunions avec le personnel pédagogique et/ou les parents/enfants afin de présenter les interventions que le club peut proposer dans les établissements

Acteurs :

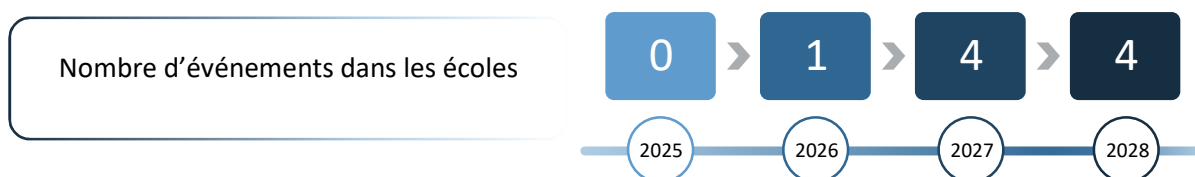
Salariés, commission jeune.

Indicateur de réussite :**Action 1.2 : Proposer des actions de promotion dans des écoles maternelles et élémentaires**

Cette action consiste à organiser des animations directement dans les écoles afin de proposer des séances ponctuelles d'initiation au badminton et de sensibilisation à l'esprit sportif. Ces animations permettront de faire essayer le badminton à des enfants qui ne le connaissent pas, elles doivent constituer une passerelle vers l'inscription en club. Elles seront aussi l'occasion pour les intervenants de repérer des jeunes aux capacités motrices propices à la pratique du badminton à bon niveau.

Acteurs :

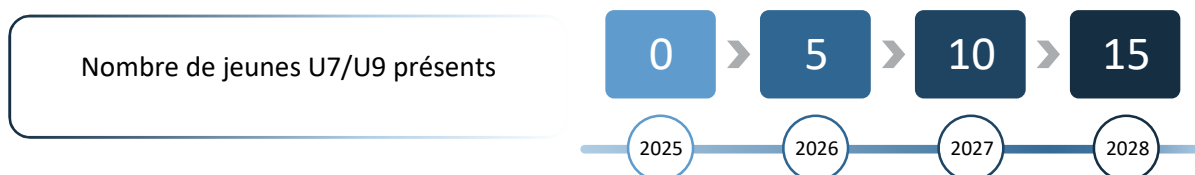
Salariés, commission jeune.

Indicateur de réussite :**Action 1.3 : Organiser une journée portes ouvertes pour la tranche d'âge U7/U9**

Le but de cette action est de permettre à des jeunes non-pratiquants de moins de 9 ans de découvrir notre activité à travers une journée riche en animation. Composée de plusieurs ateliers ludiques, l'objectif sera de donner goût à notre activité.

Acteurs :

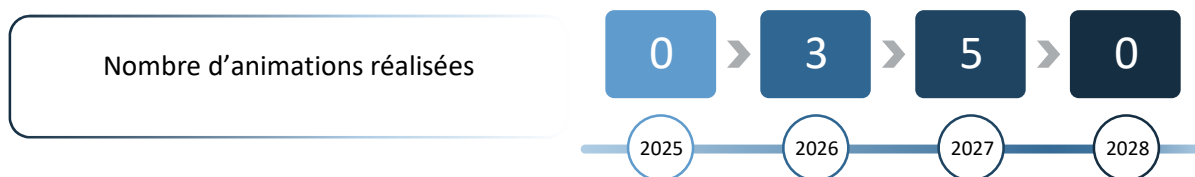
Salariés, commission jeune, commission événementiel, commission communication.

Indicateur de réussite :**Action 1.4 : Organiser des animations parent-enfant ponctuelles**

Le but de cette action est de permettre aux parents de pratiquer avec leur enfant sur un même créneau. Cette initiative a pour objectif de rapprocher les parents de la pratique de leur enfant pour mieux la comprendre, mais aussi de les intégrer petit à petit dans la vie associative (valeurs du club, projet, bénévolat, engagement dans la direction de l'association...). L'idée est d'avoir un nombre croissant d'animations réalisées mais restant ponctuelles dans un premier temps.

Acteurs :

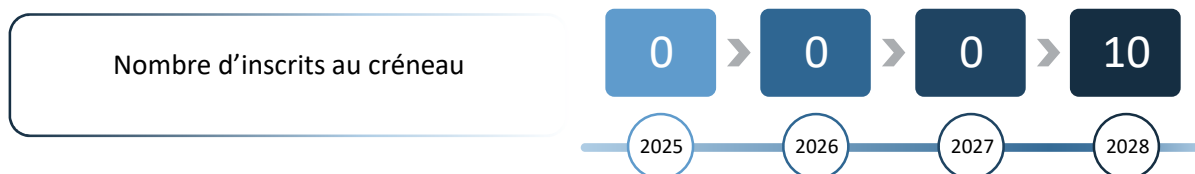
Salariés, commission jeune.

Indicateur de réussite :**Action 1.5 : Ouvrir un créneau parent-enfant hebdomadaire**

Le but de cette action est de créer un créneau hebdomadaire permettant aux parents de jouer avec leur enfant. Cette action sera mise en place après plusieurs saisons d'animations ponctuelles parent-enfant.

Acteurs :

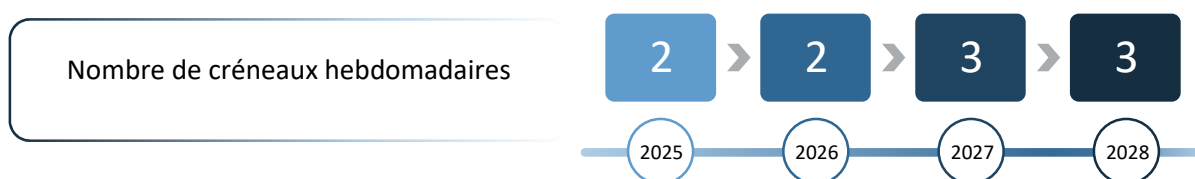
Bureau, salariés.

Indicateur de réussite :**Action 1.6 : Augmenter le nombre de créneaux minibad**

Le but de cette action est de permettre un accueil plus important du public minibad dans notre structure. Elle permet d'adresser trois enjeux majeurs : accueillir les jeunes détectés en école, augmenter l'offre de pratique hebdomadaire, obtenir un meilleur score au Label Minibad.

Acteurs :

Salarié, entraîneur bénévole, commission jeune.

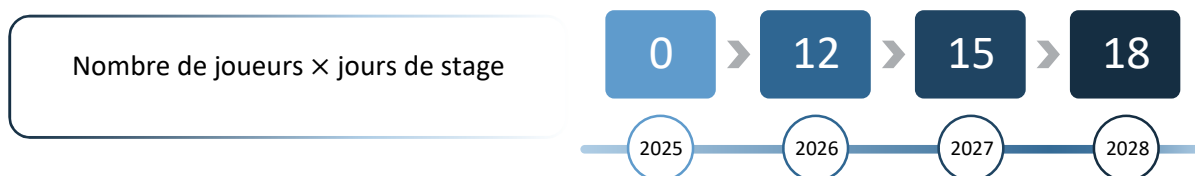
Indicateur de réussite :**Action 1.7 : Organiser des stages minibad**

Le but de cette action est d'organiser, de manière progressive, régulière et adaptée, des stages spécifiquement dédiés à nos joueurs minibad. Ces stages permettront d'aborder sur une durée plus longue les thématiques propres à cette catégorie d'âge. La mise en place de ce dispositif contribuera significativement à l'amélioration de la qualité d'encadrement.

Acteurs :

Salariés, commission jeune.

Indicateur de réussite :



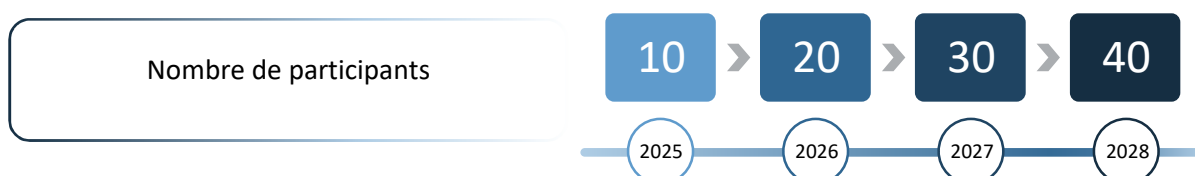
Action 1.8 : Organiser des plateaux minibad

Le but de cette action est de proposer pendant une matinée ou une après-midi des ateliers ludiques et éventuellement des situations de match sans enjeu sportif. Ouvert également aux clubs voisins, l'organisation de plateaux minibad permet de rencontrer des jeunes d'autres clubs dans un esprit convivial.

Acteurs :

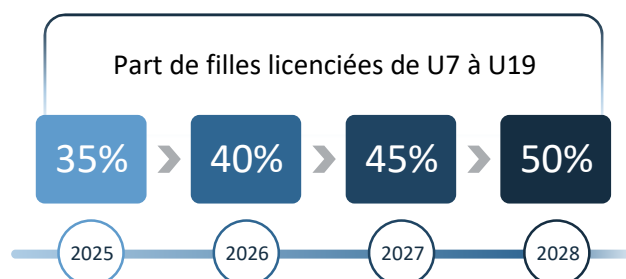
Salariés, commission jeune.

Indicateur de réussite :



Objectif 2 : Encourager la pratique féminine jeune

La part de filles chez nos jeunes licenciés est décroissante sur la précédente olympiade. L'objectif est d'attirer et fidéliser ce public afin d'assurer la mixité dans nos effectifs et participer ainsi à la lutte contre les stéréotypes de genre dans le sport. Cela affectera également à long terme la part de joueuses chez les adultes.



L'indicateur de réussite global de cet objectif est la part de filles licenciées chez les jeunes, l'objectif est d'atteindre 50% en 2028.

La mise en pratique de cet objectif se décline à travers les actions suivantes.

Action 2.1 : Organiser un événement Invite ta copine jeunes	34
Action 2.2 : Organiser un rassemblement féminin interne de U7 à U13	34
Action 2.3 : Organiser un rassemblement féminin interne de U15 à adultes.....	35
Action 2.4 : Organiser un stage féminin perfectionnement jeune	35
Action 2.5 : Organiser une compétition par équipe féminine "Elles au Bad Young Tour"	35

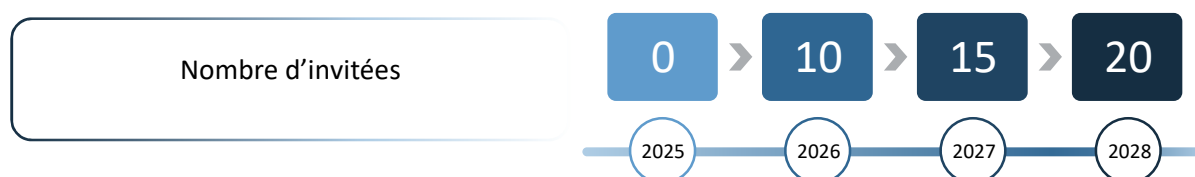
Action 2.1 : Organiser un événement Invite ta copine jeunes

Dans la continuité de l'action réalisée chez les adultes, un événement « Invite ta copine » organisé spécialement pour les jeunes permettra aux adhérentes du club de faire découvrir le badminton à une amie. L'objectif est d'augmenter et de fidéliser les effectifs féminins à la fois en recrutant de nouvelles joueuses et en incitant celles déjà présentes à continuer l'activité.

Acteurs :

Salariés, commission pratique féminine, commission jeune.

Indicateur de réussite :

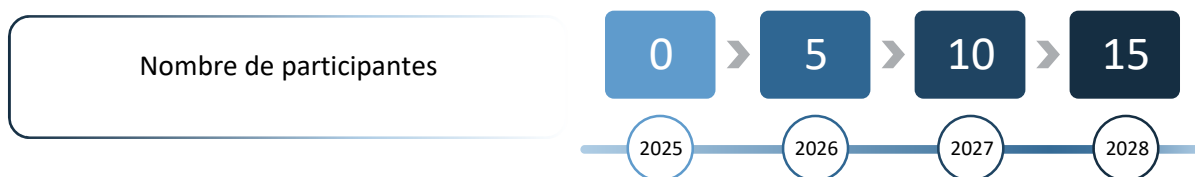


Action 2.2 : Organiser un rassemblement féminin interne de U7 à U13

Le but de cette action est de permettre aux jeunes filles réparties sur différents créneaux de se rencontrer autour d'une ou deux après-midis dédiées. Cela permet de créer un lien entre nos adhérentes, de donner de la confiance mais aussi de les fidéliser au fil des saisons.

Acteurs :

Salariés, commission pratique féminine, commission jeune.

Indicateur de réussite :**Action 2.3 : Organiser un rassemblement féminin interne de U15 à adultes**

Dans la continuité de l'action proposée pour le public féminin U7-U13 la même action de rassemblement féminin ponctuel sera mise en place pour le public U15 à seniors. En plus des objectifs de création de lien entre nos publics, de confiance et de fidélisation le fait d'organiser un rassemblement intergénérationnel a pour objectif d'améliorer la transition entre jeune et senior parfois difficile.

Acteurs :

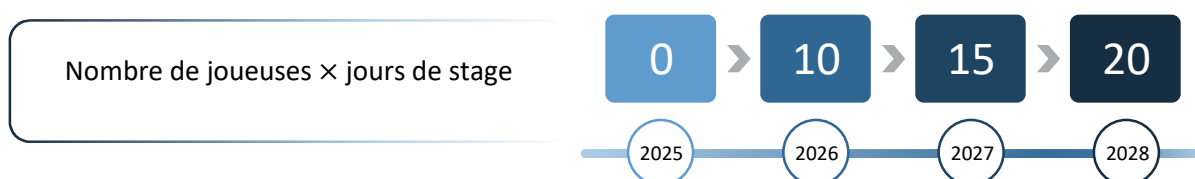
Commission pratique féminine.

Indicateur de réussite :**Action 2.4 : Organiser un stage féminin perfectionnement jeune**

Le but de cette action est de permettre aux joueuses qui souhaitent aller plus loin dans leur pratique de participer régulièrement (chaque vacances scolaires) à des stages de perfectionnement. Avec des contenus spécifiquement adaptés au public, nous souhaitons dynamiser la pratique du simple dame et double dame.

Acteurs :

Salariés.

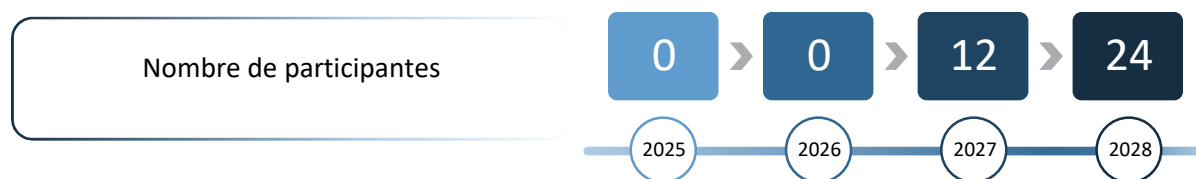
Indicateur de réussite :**Action 2.5 : Organiser une compétition par équipe féminine "Elles au Bad Young Tour"**

Le circuit "Elles au Bad Tour" est un format de compétition innovant mis en place par la Ligue sur la saison 2024/2025. L'idée est de proposer un format de pratique permettant aux joueuses qui ne font pas ou peu de compétition d'appréhender cette facette du badminton. Ouverte aux jeunes du club mais aussi des clubs voisins, cette compétition a pour objectif de promouvoir la pratique compétitive, qui est un vecteur de fidélisation des pratiquantes.

Acteurs :

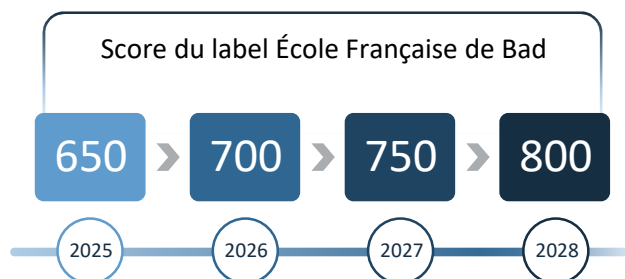
Commission pratique féminine, commission jeune, salariés.

Indicateur de réussite :



Objectif 3 : Assurer un encadrement qualitatif

L'encadrement est le pilier permettant de former correctement les jeunes badistes. De fortes disparités d'encadrement existent entre les différents collectifs jeunes, l'objectif est d'améliorer la qualité d'encadrement de ceux qui en ont le moins actuellement afin de proposer les meilleures conditions adaptées à la pratique de nos jeunes adhérents.



L'indicateur de réussite global de cet objectif est le score du label École Française de Bad, l'objectif est d'atteindre 800 points en 2028 ce qui correspond à une EFB 5★.

La mise en pratique de cet objectif se décline à travers les actions suivantes.

Action 3.1 : Former les encadrants	37
Action 3.2 : Augmenter le nombre d'encadrants stagiaires STAPS.....	37
Action 3.3 : Créer un collectif de niveau intermédiaire entre progression et avenir	38
Action 3.4 : Organiser des stages jeunes.....	38
Action 3.5 : Maintenir le nombre de créneaux jeunes.....	39
Action 3.6 : Accompagner les jeunes sur les compétitions.....	39

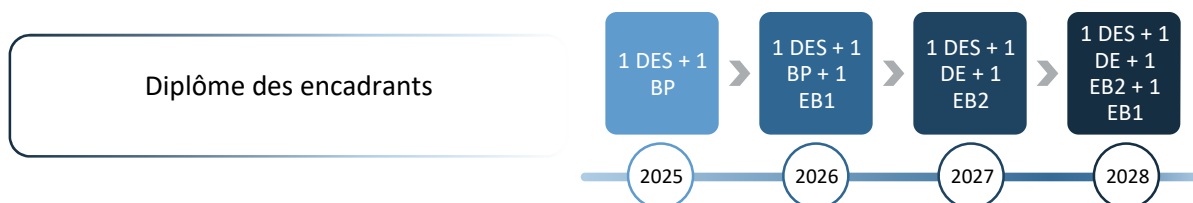
Action 3.1 : Former les encadrants

Le but de cette action est d'inciter les salariés et bénévoles à la formation. Les importants besoins d'encadrement sont couverts, en plus des salariés et des stagiaires STAPS, par des bénévoles qui ne sont pas forcément formés. Par ailleurs l'une des salariés n'a pas encore de diplôme spécifique badminton, son obtention permettrait de rendre plus qualitatif l'encadrement des pratiquants.

Acteurs :

Commission jeune, bureau, salariés.

Indicateur de réussite :



Action 3.2 : Augmenter le nombre d'encadrants stagiaires STAPS

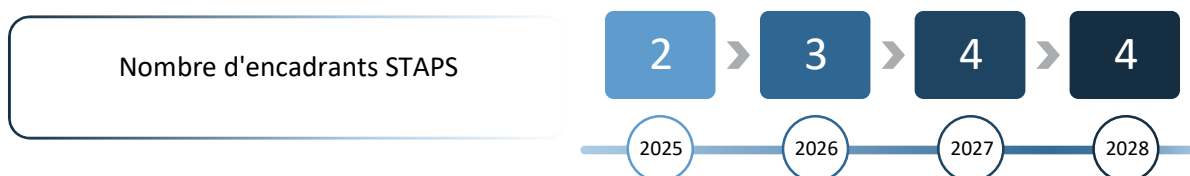
Même avec deux salariés à temps plein, le besoin d'encadrante sur le public jeune reste important du fait d'un large effectif. Le but de cette action est de redynamiser le lien avec le cursus STAPS en perte de vitesse depuis plusieurs années. Il semble nécessaire d'avoir des relations plus étroites avec l'Université mais aussi directement avec les étudiants de première année. La présentation du club et de son projet constitue une étape indispensable pour inciter les étudiants à effectuer leur stage dans notre association. De plus nous prévoyons d'augmenter le temps dédié de notre cadre technique sur

la formation des stagiaires pour leur permettre une montée en compétence en interne et une meilleure aide à l'encadrement des jeunes.

Acteurs :

Bureau, Salariés, commission communication

Indicateur de réussite :



Action 3.3 : Créer un collectif de niveau intermédiaire entre progression et avenir

Afin de pérenniser les actions qui consistent à augmenter le nombre de jeunes compétiteurs actifs et d'insuffler une dynamique autour de la pratique compétitive il apparaît nécessaire de créer un nouveau collectif. À ce jour, il n'existe aucune passerelle entre nos groupes progression et avenir/élite et ce manque de continuité freine le développement de nos jeunes. L'objectif est de proposer à ce nouveau groupe intermédiaire un encadrement plus qualitatif et plus régulier ainsi qu'un suivi sur des compétitions identifiées. La taille cible de ce collectif est une quinzaine de joueurs.

Acteurs :

Salarié, commission jeune.

Indicateur de réussite :



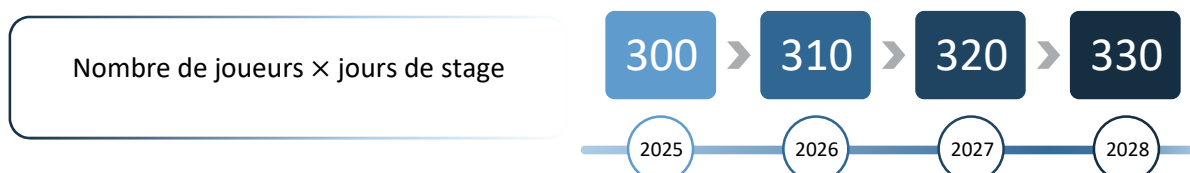
Action 3.4 : Organiser des stages jeunes

Le but de cette action est de permettre aux jeunes du club qui souhaitent s'investir davantage dans leur pratique de participer à des stages intensifs durant chaque période de vacances scolaires. Tous les stages seront encadrés par les salariés du club et ouverts aux clubs voisins afin de diversifier les partenaires d'entraînement et l'opposition.

Acteurs :

Salariés, commission jeune.

Indicateur de réussite :



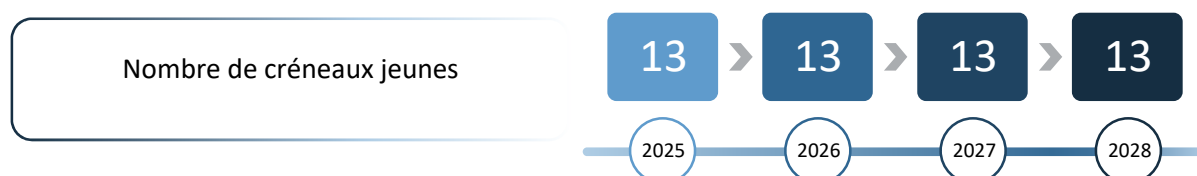
Action 3.5 : Maintenir le nombre de créneaux jeunes

Le but de cette action est de réussir à maintenir le nombre de créneaux jeunes dans notre structure dans un contexte de saturation des infrastructures. Les différentes créations de créneaux (minibad, collectif intermédiaire) devront se faire en réorganisant les autres créneaux.

Acteurs :

Bureau.

Indicateur de réussite :



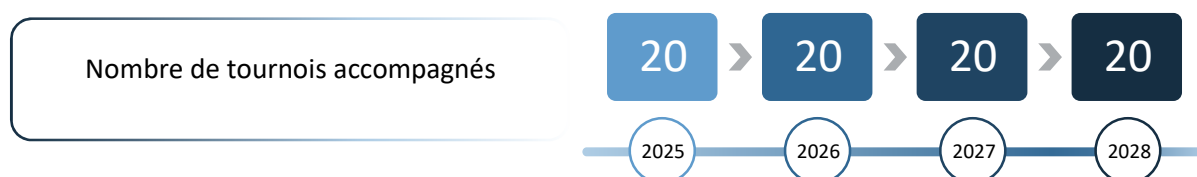
Action 3.6 : Accompagner les jeunes sur les compétitions

En plus des entraînements réguliers proposés à nos jeunes joueurs, il semble important qu'un accompagnement sur les compétitions soit mis en place pour évaluer la progression. Celui-ci se fera sur les compétitions de niveau départemental à international.

Acteurs :

Salariés.

Indicateur de réussite :



Objectif 4 : Développer la pratique compétitive

Le nombre de compétiteurs est globalement faible comparé au nombre de jeunes licenciés, alors qu'il s'agit d'un fort vecteur de fidélisation et d'implication dans le club, pour les jeunes comme pour leurs parents. Le fait d'avoir beaucoup de jeunes présents sur les compétitions de premier niveau participe également à la bonne image du club et accroît

l'attrait pour celui-ci. L'objectif est de redynamiser la pratique compétitive chez les jeunes, sans forcément rechercher de la performance mais plutôt de l'engagement.

L'indicateur de réussite global de cet objectif est la part de jeunes ayant essayé la compétition, l'objectif est d'atteindre 70% en 2028.

La mise en pratique de cet objectif se décline à travers les actions suivantes.

Action 4.1 : Organiser des compétitions internes.....	40
Action 4.2 : Former les parents et les jeunes à la participation à une compétition	41
Action 4.3 : Participer aux interclubs jeunes.....	41
Action 4.4 : Organiser des séances communes entre les différents collectifs.....	41
Action 4.5 : Instaurer un test de sélection pour intégrer le groupe supérieur	41
Action 4.6 : Organiser des séances avec l'équipe 1 avant les interclubs nationaux	42
Action 4.7 : Mettre en place un cycle de sensibilisation à l'arbitrage	42
Action 4.8 : Envoyer des jeunes en formation Officiel Technique	42

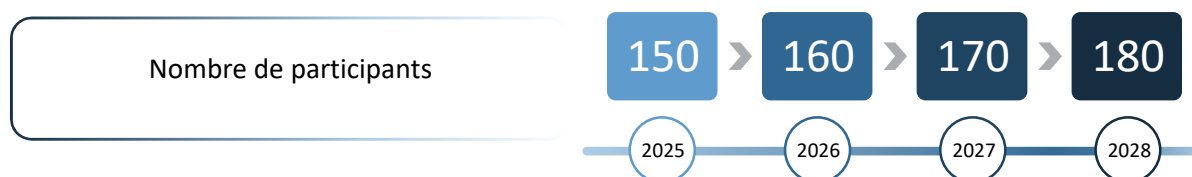
Action 4.1 : Organiser des compétitions internes

L'organisation d'un tournoi PromoBad (compétition de premier niveau) de façon interne avant chaque période de vacances scolaires est un moyen relativement simple pour faire découvrir la compétition aux jeunes du club. Ces tournois permettent de mélanger les jeunes d'une même catégorie d'âge qui pratiquent séparément et de sensibiliser à l'esprit et la logistique d'une compétition dans un environnement restant familial.

Acteurs :

Salariés, commission jeune.

Indicateur de réussite :



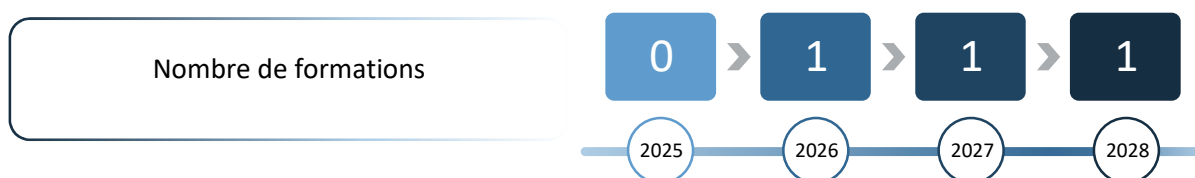
Action 4.2 : Former les parents et les jeunes à la participation à une compétition

Le but de cette action est d'organiser la formation de parents et jeunes au cadre compétitif (logistique, fonctionnement, comportement, objectifs...) afin de rendre la compétition accessible pour des jeunes qui n'en ont jamais fait.

Acteurs :

Salariés, commission jeune.

Indicateur de réussite :



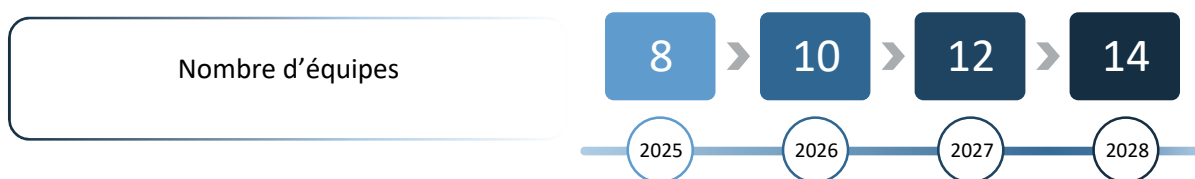
Action 4.3 : Participer aux interclubs jeunes

Le but de cette action est de donner l'opportunité aux jeunes de représenter le club sur un format de compétition par équipe interclubs. Ces compétitions permettent de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes et de créer du lien et un esprit club, quel que soit le niveau de pratique.

Acteurs :

Salariés, commission jeunes.

Indicateur de réussite :



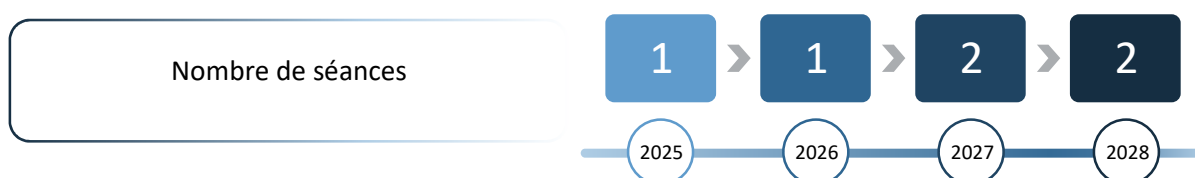
Action 4.4 : Organiser des séances communes entre les différents collectifs

Le but de cette action est de permettre aux jeunes de se rencontrer malgré les différences de niveaux et de catégorie d'âge, en mélangeant les collectifs de manière ponctuelle. Ces événements permettent de donner un exemple aux plus jeunes, de construire un esprit club et donc de développer un sentiment d'appartenance.

Acteurs :

Salariés.

Indicateur de réussite :



Action 4.5 : Instaurer un test de sélection pour intégrer le groupe supérieur

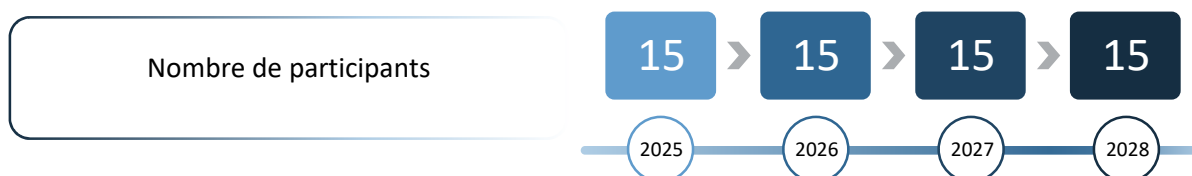
Le but de cette action est de permettre aux jeunes de changer de collectif quand le niveau et la motivation sont favorables. La mise en place de tests en fin de saison permettra aux jeunes motivés

d'avoir des perspectives d'évolution, notamment grâce à la création du collectif intermédiaire, et de casser les barrières qui isolent les jeunes progressions des jeunes compétiteurs.

Acteurs :

Salarié.

Indicateur de réussite :



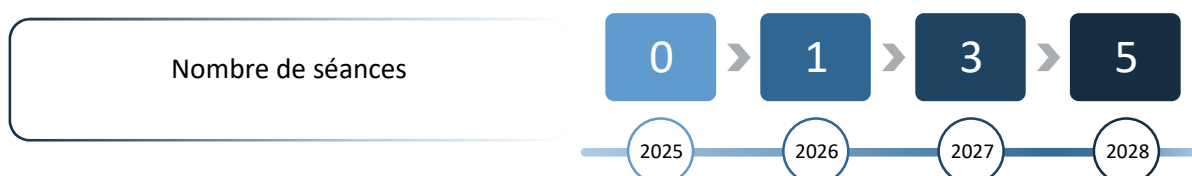
Action 4.6 : Organiser des séances avec l'équipe 1 avant les interclubs nationaux

Le but de cette action est de permettre aux plus jeunes compétiteurs de participer à des séances animées par des joueurs de l'équipe 1 du club en marge des journées d'interclub à domicile. Ce genre d'action permet de développer l'esprit club des jeunes.

Acteurs :

Commission interclubs, commission jeune.

Indicateur de réussite :



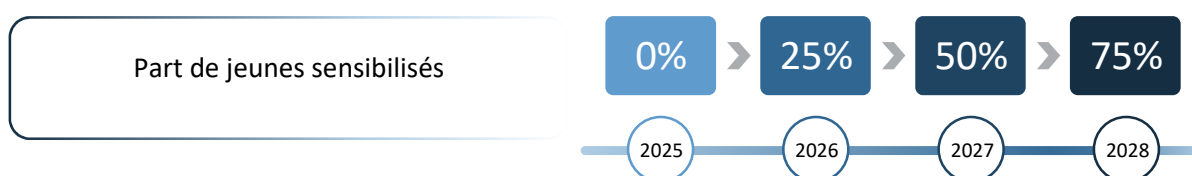
Action 4.7 : Mettre en place un cycle de sensibilisation à l'arbitrage

Lorsqu'on parle de pratique compétitive, on pense spontanément à celle du joueur. Pourtant, cette pratique ne pourrait exister sans l'engagement de nombreux autres acteurs, notamment ceux qui œuvrent à l'organisation des compétitions et veillent au respect des règlements : les officiels techniques. Le but de cette action est de les faire découvrir à notre école de jeune grâce à des cycles court de sensibilisation par nos officiels techniques déjà formé. Cela pourrait permettre à certains d'entre eux de s'impliquer dans le club en tant qu'officiel technique en suivant les formations fédérales.

Acteurs :

Commission Officiels Techniques, salariés.

Indicateur de réussite :



Action 4.8 : Envoyer des jeunes en formation Officiel Technique

Dans la continuité de l'action précédente, l'objectif est de permettre aux jeunes sensibilisés aux différents rôles existants de se former. À long terme nous souhaitons que la plupart des Officiels

Techniques intervenant pour le GAB soient issus de notre école de jeunes. L'ensemble des coûts de formation est pris en charge par le club.

Acteurs :

Commission Officiels Techniques, salariés.

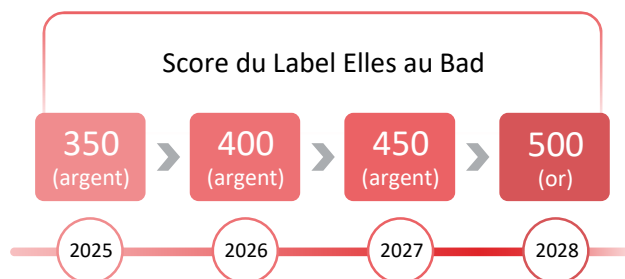
Indicateur de réussite :



Etre un club à impact sociétal

Objectif 5 : Favoriser l'engagement et la pratique féminine

Sport mixte par nature, le badminton connaît pourtant en France un déficit de pratiquantes féminines, et les parts de femmes sont encore plus faibles parmi les dirigeants, encadrants et officiels techniques de la FFBaD. Comme les autres instances le GAB a un rôle à jouer pour promouvoir la pratique et l'engagement des femmes dans le badminton et lutter contre les stéréotypes de genre dans le cadre sportif.



L'indicateur de réussite global de cet objectif est le score du Label Elles au Bad, l'objectif est d'atteindre 500 points et le label Or en 2028.

La mise en pratique de cet objectif se décline à travers les actions suivantes.

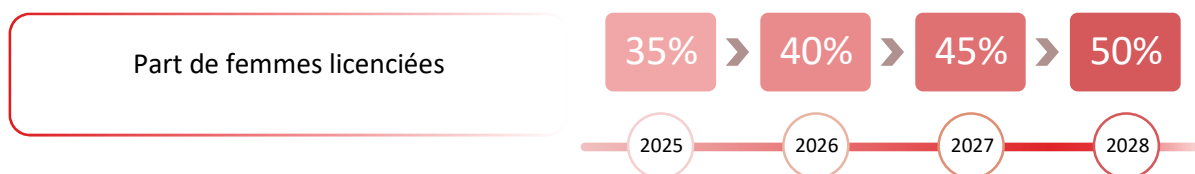
Action 5.1 : Prioriser les femmes sur les listes d'attentes d'inscriptions.....	44
Action 5.2 : S'imposer une part de femmes au CA au moins égale à la part de femmes adhérentes ..	45
Action 5.3 : Accueillir une étape du Elles Au Bad Tour	45
Action 5.4 : Organiser un rassemblement féminin interne de U15 à adultes.....	45
Action 5.5 : Organiser une soirée Invite ta copine	46
Action 5.6 : Faire intervenir des associations contre les VSS, discriminations de genre, homophobie, etc.....	46

Action 5.1 : Prioriser les femmes sur les listes d'attentes d'inscriptions

Avec une demande supérieure aux places disponibles sur les créneaux, le club établissait jusqu'à présent des listes d'attente par ordre chronologique. Ces listes constituent une réserve de futures adhérentes que le GAB va à présent prioriser par rapport aux hommes afin d'atteindre petit à petit la parité parmi les adhérents. Le manque de mixité de genre peut en effet parfois se ressentir sur les terrains, par exemple en limitant la pratique du simple dame et double dame, et le fait d'augmenter les effectifs permettra à chacune de pratiquer de manière plus équilibrée. La progressivité de l'objectif permet ne pas être non plus trop préjudiciable à l'égard des publics masculins.

Acteurs :

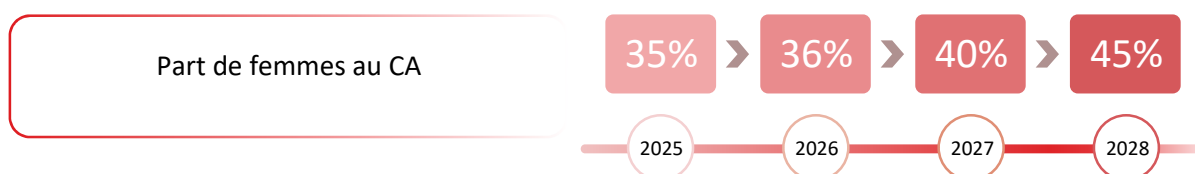
Commission inscriptions.

Indicateur de réussite :**Action 5.2 : S'imposer une part de femmes au CA au moins égale à la part de femmes adhérentes**

En cohérence avec l'action précédente et pour faire face à la sous-représentation des femmes parmi les dirigeantes, cette action forte permet de garantir que le Conseil d'Administration du club soit le reflet de la mixité de genre des adhérents. Le fait d'avoir plus de femmes dans les instances dirigeantes du club permettra de mieux comprendre les ressentis et les attentes des adhérentes et de limiter les biais induits par une sur-représentation masculine.

Acteurs :

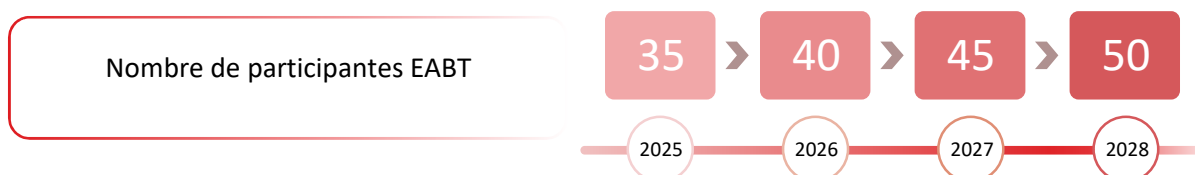
Bureau.

Indicateur de réussite :**Action 5.3 : Accueillir une étape du Elles Au Bad Tour**

Cette action permet de s'inscrire dans la dynamique de la Ligue pour la promotion de la pratique féminine et ainsi participer à l'effet de groupe indispensable à la démocratisation du sport féminin. En regroupant des joueuses non-compétitrices ou peu compétitrices de toute l'agglomération grenobloise ce format de compétition convivial donne l'opportunité aux joueuses de rencontrer de nouvelles partenaires et adversaires.

Acteurs :

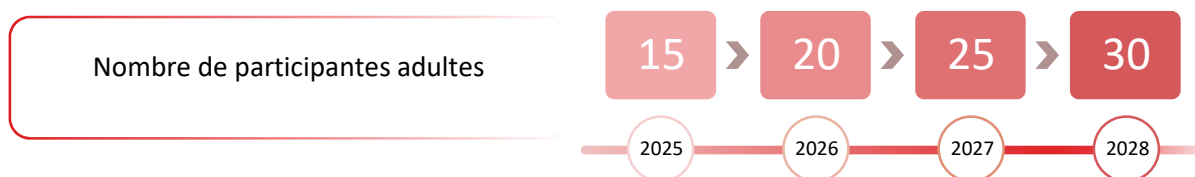
Commission pratique féminine.

Indicateur de réussite :**Action 5.4 : Organiser un rassemblement féminin interne de U15 à adultes**

Dans la continuité de l'action proposée pour le public féminin U7-U13 la même action de rassemblement féminin ponctuel sera mise en place pour le public U15 à seniors. En plus des objectifs de création de lien entre nos publics, de confiance et de fidélisation le fait d'organiser un rassemblement intergénérationnel a pour objectif d'améliorer la transition entre jeune et senior parfois difficile.

Acteurs :

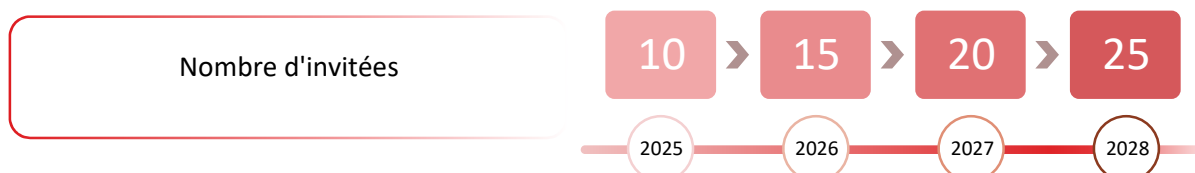
Commission pratique féminine.

Indicateur de réussite :**Action 5.5 : Organiser une soirée Invite ta copine**

Le principe de l'événement est de faire découvrir le badminton au public féminin en passant par les adhérentes actuelles qui jouent alors le rôle d'ambassadrices. Cela permet de faciliter l'intégration et la découverte du sport, et a une incidence sur la possibilité d'inscription l'année suivante. Chaque adhérente du club peut inviter jusqu'à 2 amies qui ne sont pas encore licenciées dans un club de badminton.

Acteurs :

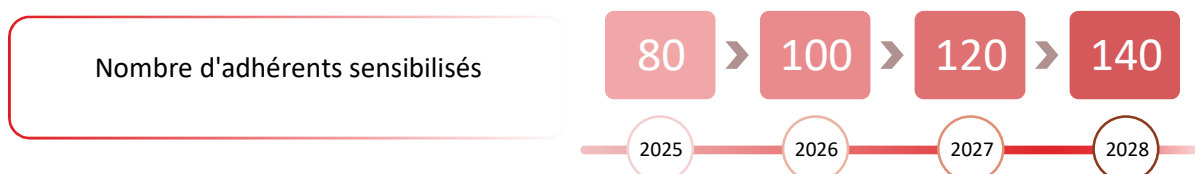
Commission pratique féminine, Salariés.

Indicateur de réussite :**Action 5.6 : Faire intervenir des associations contre les VSS, discriminations de genre, homophobie, etc.**

Le but de cette action est de sensibiliser les adhérents jeunes comme adultes aux Violences Sexistes et Sexuelles et aux discriminations en règle générale, le milieu sportif n'étant pas épargné par ces fléaux. Des associations comme Colosse aux Pieds d'Argile sont formées pour intervenir dans les clubs.

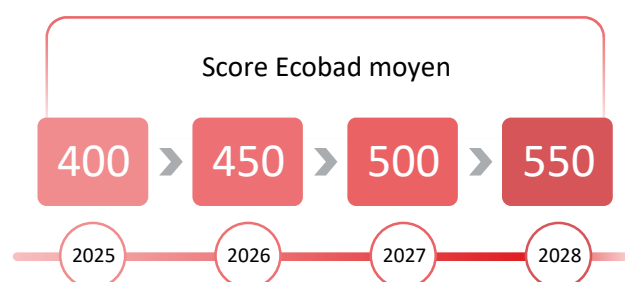
Acteurs :

Commission pratique féminine.

Indicateur de réussite :

Objectif 6 : Réduire notre empreinte écologique

Comme tous les acteurs de la société, les associations sportives contribuent au dérèglement climatique et en subissent les conséquences. Le club n'a pas le choix que de s'inscrire à son échelle dans une démarche globale de réduction de son empreinte écologique. Cette réduction concerne notamment l'impact des événements organisés par le club, ainsi que les différents biens de consommation associés à la pratique du badminton.



L'indicateur de réussite global de cet objectif est le score Ecobad moyen de nos compétitions, l'objectif est d'atteindre 550 points en 2028.

La mise en pratique de cet objectif se décline à travers les actions suivantes.

Action 6.1 : Réemployer les volants usagés via Compo'plumes	47
Action 6.2 : Réemployer les tubes de volants via Boite à p'Arts.....	47
Action 6.3 : Obtenir le Label Ecobad sur tous nos tournois	48
Action 6.4 : Organiser une brocante participative en début de saison.....	48

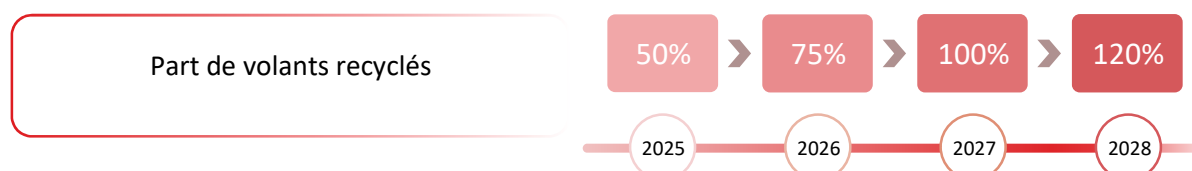
Action 6.1 : Réemployer les volants usagés via Compo'plumes

Les volants en plume sont des consommables qui occasionnent une grande quantité de déchets pendant la pratique du badminton. La société Compo'Plumes propose de collecter les volants usagés et de les recycler sous forme de mobilier et de décoration. Le but de cette action est de recycler un maximum notre consommable majeur : les volants. Tout au long de l'année, les adhérents collectent les volants qui ne sont plus utilisables dans des cartons mis à leur disposition. Une fois pleins ces cartons sont ensuite expédiés à Compo'Plume. L'objectif du GAB est de recycler l'équivalent de 100% des volants achetés par le club d'ici 2027, puis de recycler plus de volants qu'achetés en 2028 (lors des séances de jeu libre et pendant les tournois les joueurs utilisent leurs propres volants).

Acteurs :

Commission écologie.

Indicateur de réussite :



Action 6.2 : Réemployer les tubes de volants via Boite à p'Arts

Les tubes utilisés comme emballage pour les volants constituent un autre déchet que le club essaye de compenser. La société Boite à p'Arts collecte les tubes vides pour les recycler sous la forme de différents objets. Le but de cette action est de mettre en place un système de collecte et d'instaurer la démarche dans la pratique régulière des joueurs. La récupération des tubes vides devrait prendre la

forme de collectes ponctuelles dans un premier temps, puis d'une collecte continue comme pour les volants si le projet fonctionne bien.

Acteurs :

Commission écologie.

Indicateur de réussite :



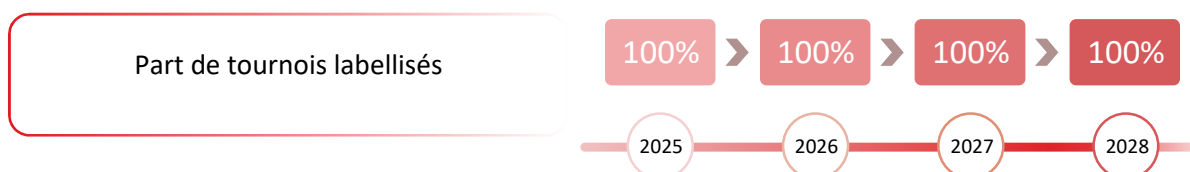
Action 6.3 : Obtenir le Label Ecobad sur tous nos tournois

Le label EcoBad est un système de labellisation mis en place par la FFBA pour valoriser les tournois intégrant une démarche de développement durable. Le but de cette action est de s'inscrire dans cette démarche en obtenant le label sur tous nos tournois.

Acteurs :

GEO, commission écologie.

Indicateur de réussite :



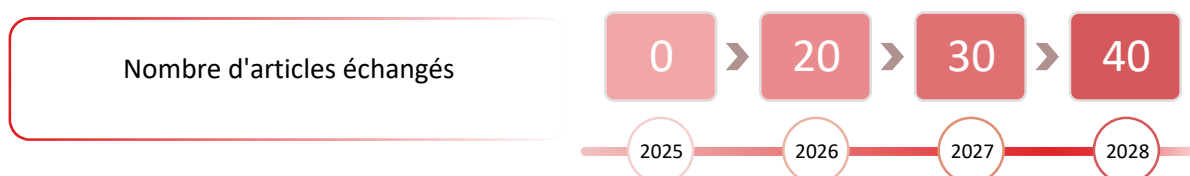
Action 6.4 : Organiser une brocante participative en début de saison

Le badminton n'est pas un sport particulièrement onéreux mais il nécessite quand même quelques investissements (raquette, volants, chaussures, textiles ...). Plutôt que de laisser vieillir une ancienne raquette inutilisée au placard, l'idée est de favoriser l'échange d'objets entre les adhérents. Cette action aura une portée particulière pour les jeunes qui grandissent vite et dont le matériel doit parfois être renouvelé chaque saison. L'indicateur de réussite de cette action est symbolique (pas d'aspect financier) mais témoignera quand même d'une dynamique.

Acteurs :

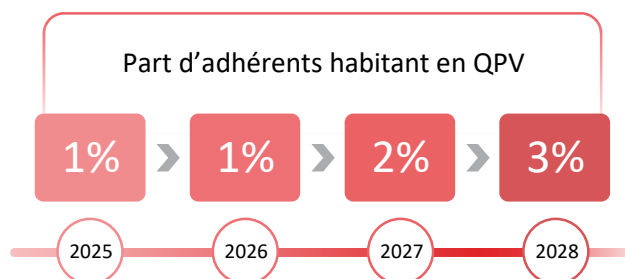
Commission écologie, commission évènementiel.

Indicateur de réussite :



Objectif 7 : Faciliter la pratique pour les publics prioritaires

Le diagnostic stratégique a montré que le GAB était peu implanté dans les quartiers populaires, dont les habitants n'ont donc pas l'opportunité de pratiquer le badminton. L'objectif est d'améliorer la mixité sociale au sein du club et de permettre à des publics qui en sont éloignés de découvrir la pratique du badminton.



L'indicateur de réussite global de cet objectif est la part d'adhérents habitant dans l'un des quartiers prioritaires de la ville, l'objectif est d'atteindre 3% en 2028.

La mise en pratique de cet objectif se décline à travers les actions suivantes.

Action 7.1 : Mettre en place une tarification solidaire liée au quotient familial 49

Action 7.2 : Ouvrir des créneaux hebdomadaires dans un QPV 49

Action 7.3 : Organiser des réunions ou actions dans des écoles des QPV 50

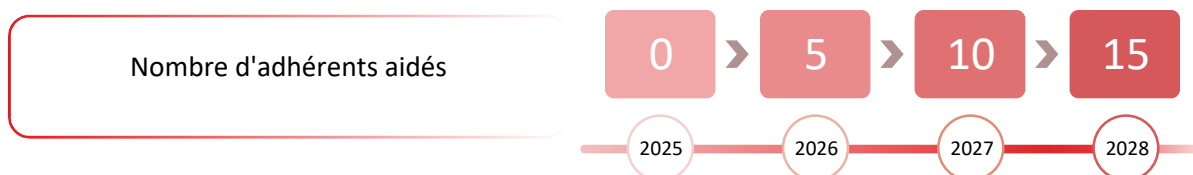
Action 7.1 : Mettre en place une tarification solidaire liée au quotient familial

Le but de cette action est de permettre à des personnes à faibles revenus de pouvoir pratiquer le badminton, le tarif de l'adhésion pouvant constituer un frein à l'inscription. Chez les jeunes le dispositif Pass'Sport est déjà dépendant du quotient familial mais pour les adultes il n'y a pas de tarifs réduits. L'idée est donc d'accorder une réduction sur le tarif d'inscription en dessous d'un certain seuil de quotient familial.

Acteurs :

Commission inscription, bureau.

Indicateur de réussite :



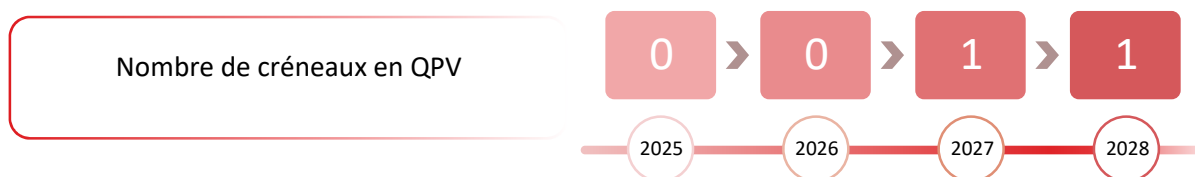
Action 7.2 : Ouvrir des créneaux hebdomadaires dans un QPV

Le but de cette action est de s'implanter au sein ou à proximité des Quartiers Prioritaires de la Ville, que le GAB ne couvre que très mal pour le moment. Aucun club de badminton à Grenoble ne permet la pratique dans ces quartiers de Grenoble, et donc il y a peu d'adhérents venant de ces zones de la commune.

Acteurs :

Bureau, salariés.

Indicateur de réussite :



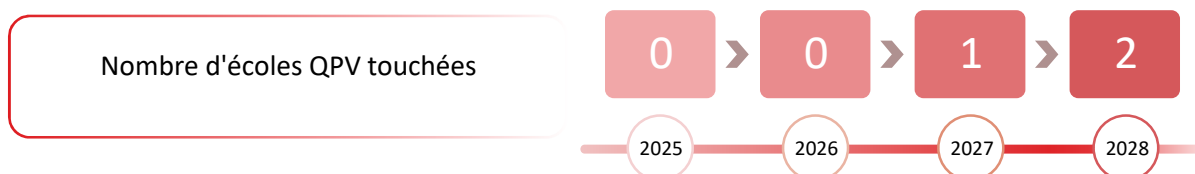
Action 7.3 : Organiser des réunions ou actions dans des écoles des QPV

Le but de cette action est de pouvoir intervenir au sein des écoles des quartiers prioritaires afin de pouvoir répondre à des besoins d'activités sportives et d'intégration par le sport. Cette action est en lien avec les actions de l'axe écoles de jeunes.

Acteurs :

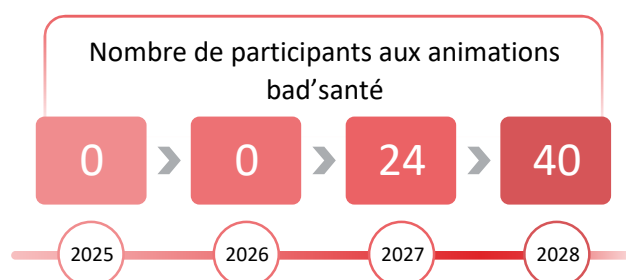
Salariés, commission jeune.

Indicateur de réussite :



Objectif 8 : Engager une approche du bad'santé

La pratique du badminton avec un objectif d'amélioration ou de maintien en bonne santé est un segment sur lequel le club n'est pas encore présent, bien que les effets bénéfiques de l'activité physique sur la santé soient de plus en plus reconnus et encouragés. L'objectif est de commencer à s'engager sur ce type de pratique pour pouvoir saisir d'éventuelles opportunités de développement.



L'indicateur de réussite global de cet objectif est le nombre de participants à des animations bad'santé, l'objectif est d'atteindre 40 participants en 2028.

La mise en pratique de cet objectif se décline à travers les actions suivantes.

Action 8.1 : Recenser le besoin en bad'santé 51

Action 8.2 : Organiser des animations bad'santé ponctuelles 51

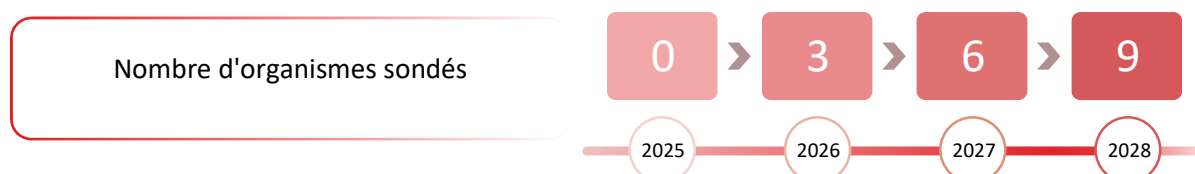
Action 8.1 : Recenser le besoin en bad'santé

Le but de cette action est de rencontrer des organismes pouvant correspondre à une pratique bad'santé afin d'identifier le besoin dans notre commune et alentours. Un maximum d'organismes doit être sondé pour avoir un nombre significatif de participants.

Acteurs :

Salariés.

Indicateur de réussite :



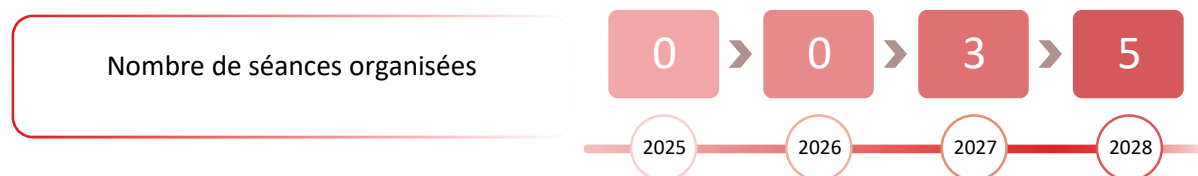
Action 8.2 : Organiser des animations bad'santé ponctuelles

Le but de cette action est d'organiser des animations bad'santé ponctuelles en partenariat avec les organismes identifiés précédemment. Cette action nécessite que les intervenants soient formés sur la pratique bad'santé. L'idée est de permettre une pratique occasionnelle du badminton de manière aménagée.

Acteurs :

Salariés.

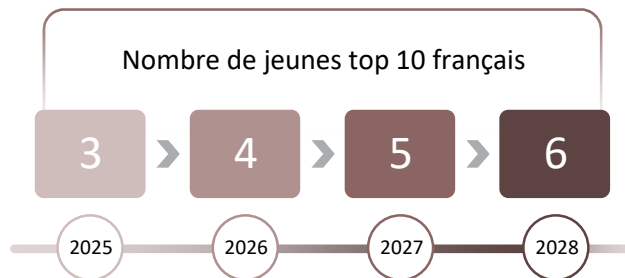
Indicateur de réussite :



Permettre la progression sportive pour tous

Objectif 9 : Accompagner la performance jeunes

Grande force du club depuis ses débuts, la formation de jeunes performant au plus haut niveau français constitue une expertise reconnue et attractive qui doit être maintenue. Cet objectif s'articule avec le développement de la pratique U7/U9 qui viendra alimenter en interne la filière de formation.



L'indicateur de réussite global de cet objectif est le nombre de jeunes classés dans le top 10 français de leur année d'âge, l'objectif est d'atteindre 6 joueurs en 2028.

La mise en pratique de cet objectif se décline à travers les actions suivantes.

Action 9.1 : Proposer des séances individuelles aux U11/U15 en trajectoire haut-niveau	53
Action 9.2 : Conserver le label Club Avenir	53
Action 9.3 : Accompagner financièrement les joueurs en structure fédérale	54
Action 9.4 : Former les jeunes dans leur préparation	54

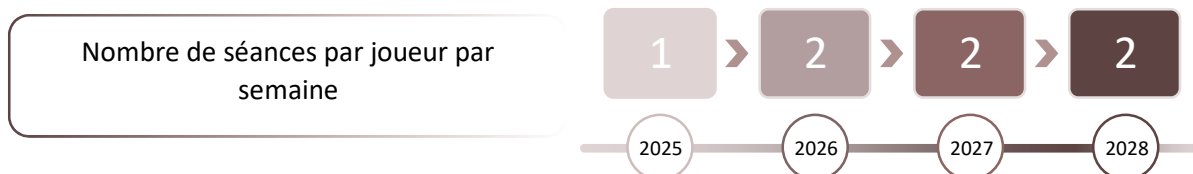
Action 9.1 : Proposer des séances individuelles aux U11/U15 en trajectoire haut-niveau

Le but de cette action est de permettre aux jeunes détectés sur la pré-filière de haut-niveau de bénéficier de séances individuelles. Cet encadrement représente un investissement financier conséquent mais il est indispensable pour accompagner les jeunes vers le haut-niveau.

Acteurs :

Salariés.

Indicateur de réussite :

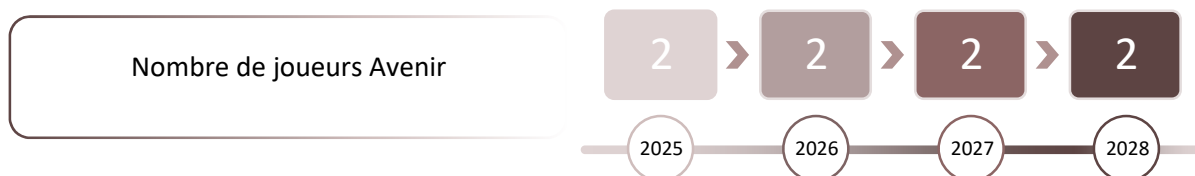


Action 9.2 : Conserver le label Club Avenir

Le but de cette action est de maintenir notre statut de club formateur qui est représenté à l'échelle fédérale par le label Club Avenir. Son obtention traduit d'une part la mise en place des conditions d'entraînement et de suivi nécessaires pour atteindre le haut-niveau, et d'autre part l'efficacité de ces conditions avec l'identification « Joueur Avenir » pour les jeunes remplissant les critères de performance.

Acteurs :

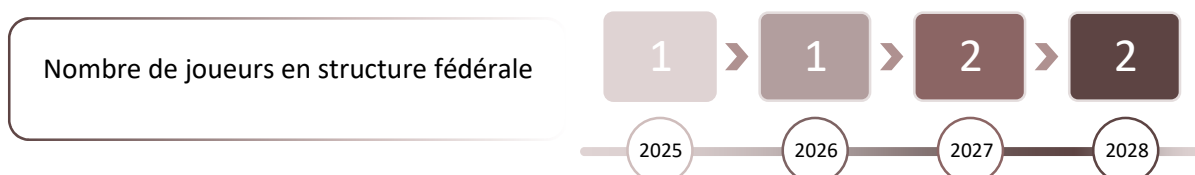
Salariés, commission jeune.

Indicateur de réussite :**Action 9.3 : Accompagner financièrement les joueurs en structure fédérale**

Le but de cette action est d'aider financièrement les familles dont les jeunes sont retenus en structure fédérale (Pôle Espoir, Pôle France) après leur pré-formation au club. Le départ en structure fédérale est un moment clé pour conserver les jeunes formés en interne, qui implique de faire face aux offres financières des clubs concurrents. Cette action a un coût conséquent et proportionnel au nombre de jeunes en structure, c'est pourquoi il sera essentiel de trouver des moyens spécifiques pour la financer.

Acteurs :

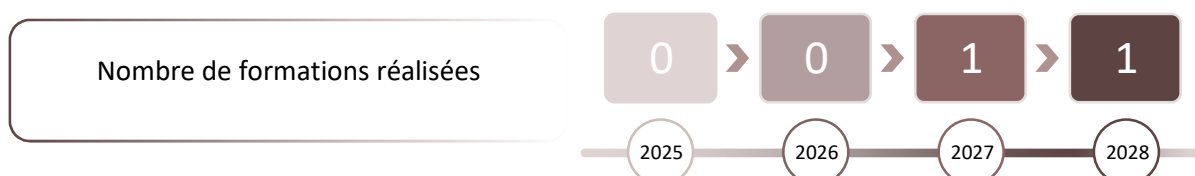
Bureau, salariés.

Indicateur de réussite :**Action 9.4 : Former les jeunes dans leur préparation**

Le but de cette action est de former les jeunes sur les aspects de la pratique compétitive qui ne sont pas directement sur le terrain (préparation mentale, physique, nutrition, sommeil). Ces formations peuvent aussi profiter à des joueurs d'autres collectifs.

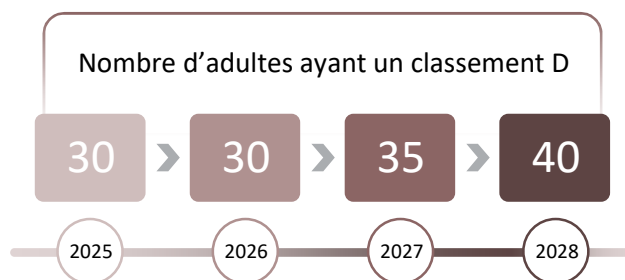
Acteurs :

Salariés, commission jeune, commission partenariat.

Indicateur de réussite :

Objectif 10 : Développer la pratique départementale sénior

Afin de répondre à un besoin d'encadrement pour le public adulte souhaitant progresser et se lancer dans la compétition, il apparaît essentiel de développer une offre adaptée sur ce segment qui n'était pas adressé par le club jusqu'à présent. L'encadrement et la pratique compétitive étant deux forts vecteurs de fidélisation et d'implication dans la vie du club, permettre à un plus grand nombre d'adhérents d'y accéder constitue un enjeu stratégique important pour le club.



L'indicateur de réussite global de cet objectif est le nombre d'adhérents seniors et vétérans ayant au moins un classement D, l'objectif est d'atteindre 40 joueurs en 2028.

La mise en pratique de cet objectif se décline à travers les actions suivantes.

Action 10.1 : Organiser des compétitions Promobad adulte	55
Action 10.2 : Mettre en place un créneau d'entraînement D hebdomadaire	55
Action 10.3 : Mettre en place des stages ciblés sur le niveau D	56

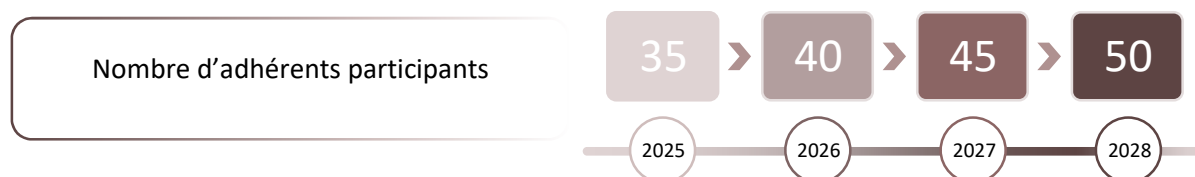
Action 10.1 : Organiser des compétitions Promobad adulte

Le but de cette action est d'inciter les joueurs de premier niveau à la pratique compétitive à travers des compétitions Promobad, qui sont simples à organiser pour le club. La participation à ce type de compétitions est un premier échelon avant de se lancer sur des tournois classiques.

Acteurs :

GEO, commission adultes loisirs, commission événementiel.

Indicateur de réussite :



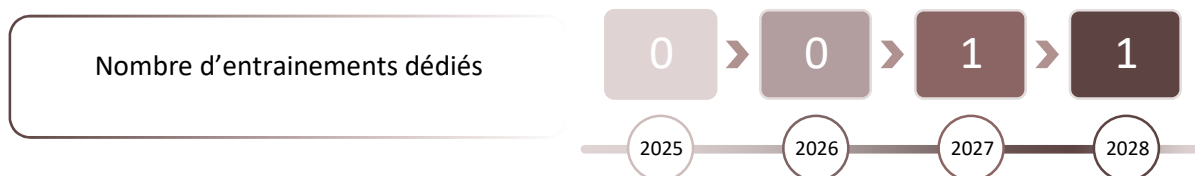
Action 10.2 : Mettre en place un créneau d'entraînement D hebdomadaire

Cette action à moyen terme consiste à créer un créneau pour un public que le club avait choisi de ne pas entraîner jusqu'à présent faute de moyens humains. L'obtention de créneaux supplémentaires étant délicate, la mise en place de ce créneau nécessitera une réorganisation des créneaux actuels.

Acteurs :

Salariés, bureau.

Indicateur de réussite :



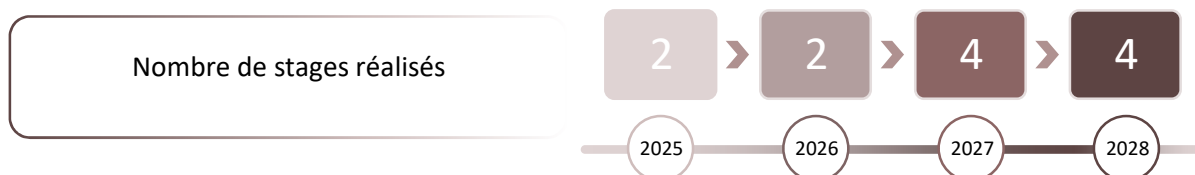
Action 10.3 : Mettre en place des stages ciblés sur le niveau D

L'organisation de stages permet de proposer un format d'encadrement supplémentaire à ce public qui n'en bénéficiait pas jusqu'à présent. En plus de l'aspect progression sportive les stages sont fédérateurs pour les joueurs et permettent de rencontre des adhérents d'autres créneaux.

Acteurs :

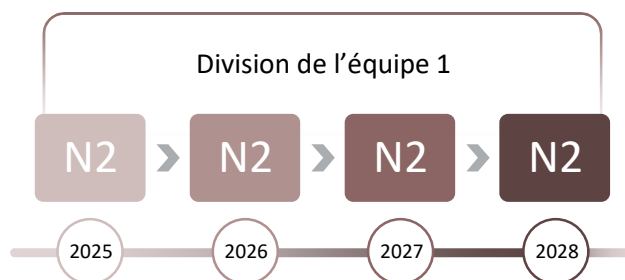
Salariés.

Indicateur de réussite :



Objectif 11 : Maintenir les équipes d'interclubs

Neuf équipes défendent les couleurs du GAB dans les différentes divisions des championnats interclubs. Ces équipes sont réparties dans les niveaux nationaux, régionaux et départementaux offrant ainsi à tous les joueurs une possibilité de pratique de la compétition par équipe. Les interclubs occupent une place importante dans l'histoire et l'identité du club mais ils ont aussi un coût financier élevé.



L'objectif est de réussir à maintenir les équipes dans leurs divisions respectives, notamment l'équipe 1 en Nationale 2.

La mise en pratique de cet objectif se décline à travers les actions suivantes.

Action 11.1 : Prendre en charge tous les frais liés aux ICN et ICR.....	57
Action 11.2 : Maintenir les effectifs de joueurs N/R.....	57
Action 11.3 : Organiser une réunion des capitaines à mi-saison	58

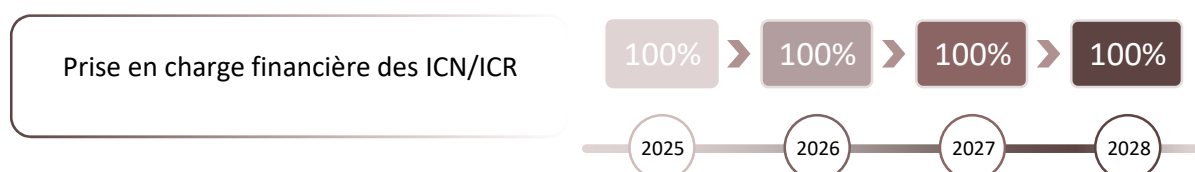
Action 11.1 : Prendre en charge tous les frais liés aux ICN et ICR

Le but de cette action est d'assurer que la participation aux ICN et ICR ne soit pas un coût pour les joueurs. Ce n'est pas une action particulièrement novatrice ou qui puisse être mise en valeur, mais étant donné les montants en jeu elle constitue un engagement fort du club envers les interclubs.

Acteurs :

Bureau, commission interclubs.

Indicateur de réussite :



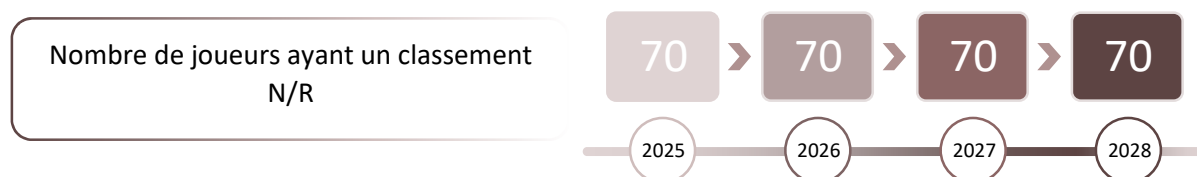
Action 11.2 : Maintenir les effectifs de joueurs N/R

Le maintien d'un groupe important de joueuses et joueurs de bon niveau, point fort actuel du club, est indispensable pour alimenter les équipes d'interclubs et que celles-ci continuent à performer.

Acteurs :

Commission adultes compétiteurs.

Indicateur de réussite :



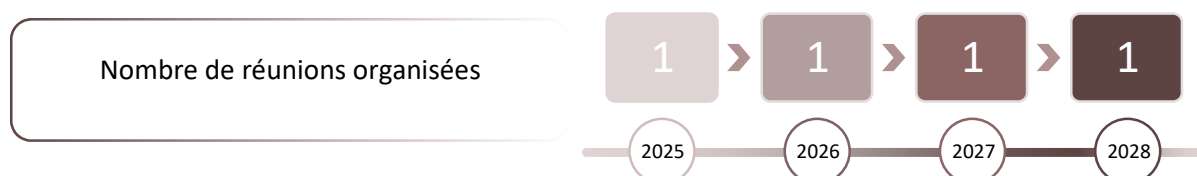
Action 11.3 : Organiser une réunion des capitaines à mi-saison

Le but de cette action est d'évaluer à mi-saison les performances des équipes et le fonctionnement de l'activité interclubs.

Acteurs :

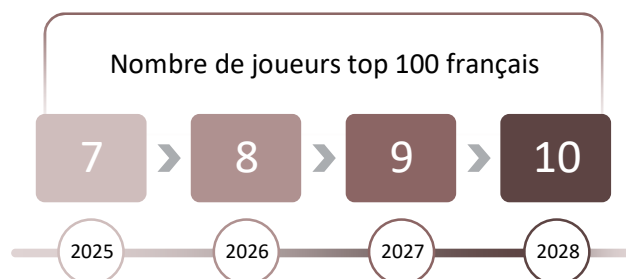
Commission interclubs, salariés.

Indicateur de réussite :



Objectif 12 : Accompagner les joueurs élite

Du fait de l'excellence des conditions d'entraînement qu'il propose actuellement, le club compte plusieurs joueurs de très bon niveau français, proche de la limite avec une pratique semi-professionnelle pour certains. Sans basculer sur un modèle de rémunération directe des meilleurs joueurs, le club souhaite continuer à les accompagner dans leur pratique et à mettre en place les meilleures conditions d'entraînement possibles pour une structure associative.



L'indicateur de réussite global de cet objectif est le nombre de joueurs classés dans le top 100 français, l'objectif est d'atteindre 10 joueurs en 2028.

La mise en pratique de cet objectif se décline à travers les actions suivantes.

Action 12.1 : Proposer 3 entraînements hebdomadaires aux joueurs élite	59
Action 12.2 : Proposer une séance de renforcement physique hebdomadaire	59
Action 12.3 : Prendre en charge l'inscription à 1 Circuit Elite par saison.....	60
Action 12.4 : Prendre en charge la participation à tous les Championnats de France	60
Action 12.5 : Mettre en place un suivi individualisé	60

Action 12.1 : Proposer 3 entraînements hebdomadaires aux joueurs élite

Le fait d'avoir un volume d'entraînement élevé avec un encadrement qualitatif est indispensable pour permettre aux meilleurs joueurs de progresser. En plus de ces 3 créneaux entraînés les joueurs ont la possibilité de s'entraîner en autonomie quotidiennement sur le temps de midi. Le groupe d'entraînement concerné par cette action est constitué d'une dizaine de joueurs.

Acteurs :

Salariés, commission adultes compétiteurs.

Indicateur de réussite :

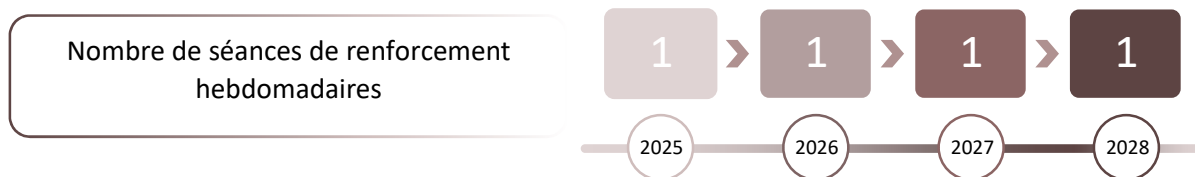


Action 12.2 : Proposer une séance de renforcement physique hebdomadaire

Le but de cette action est de mettre à disposition des joueurs le matériel et les exercices nécessaires à la réalisation d'une séance de renforcement musculaire hebdomadaire, dans une optique de performance et de préventions des blessures. Cette action est mutualisable pour tous les joueurs motivés même hors du groupe élite.

Acteurs :

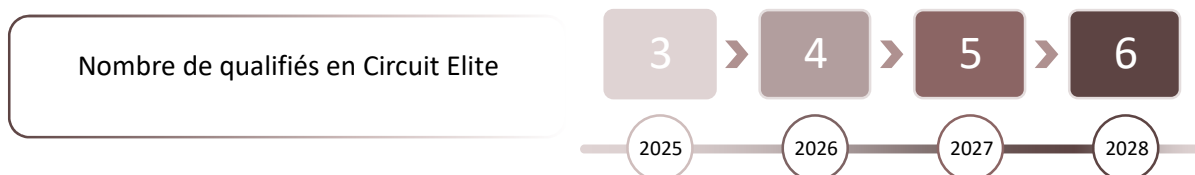
Salariés, commission adultes compétiteurs.

Indicateur de réussite :**Action 12.3 : Prendre en charge l'inscription à 1 Circuit Elite par saison**

Pour inciter les joueurs ayant le niveau pour s'y qualifier à participer aux tournois du Circuit Elite Fédéral, le club prend en charge l'inscription à 1 Circuit Elite par saison. Ces tournois sont chers mais permettent d'avoir une opposition variée et de se confronter à des adversaires de très bon niveau.

Acteurs :

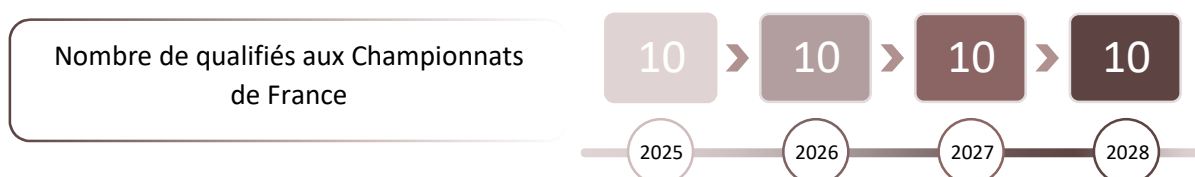
Bureau, commission adultes compétiteurs.

Indicateur de réussite :**Action 12.4 : Prendre en charge la participation à tous les Championnats de France**

Le but de cette action est de prendre en charge la participation aux Championnats de France quels qu'ils soient (Elite, Vétérans, Parabad, Jeunes) puisque les joueurs qualifiés y représentent le club et sont ambassadeurs de la qualité d'entraînement du GAB.

Acteurs :

Bureau, commission adultes compétiteurs, commission jeune.

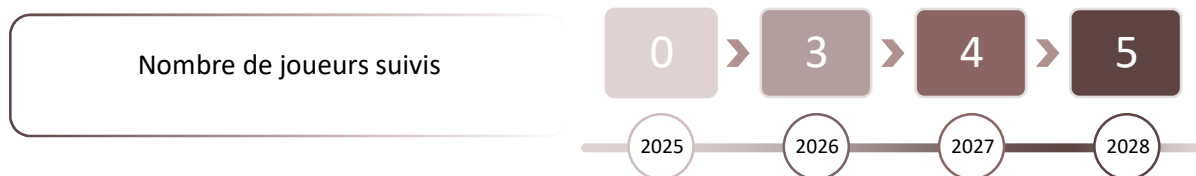
Indicateur de réussite :**Action 12.5 : Mettre en place un suivi individualisé**

Pour les joueurs ayant un projet sportif identifié, la mise en place d'un suivi individualisé du cadre technique permettra d'identifier les objectifs sportifs des joueurs, de planifier leur saison pour réussir à atteindre ces objectifs, et de suivre l'évolution de chaque joueur.

Acteurs :

Salariés, commission adultes compétiteurs.

Indicateur de réussite :

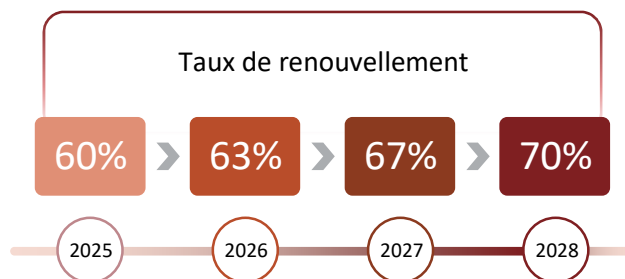


Renforcer le sentiment d'appartenance au club

Objectif 13 : Fidéliser les adhérents

Afin de réduire le turnover et créer un socle solide d'adhérents qui véhiculent l'esprit club, connaissent le fonctionnement, puissent accueillir les nouveaux adhérents et s'impliquent dans le club à leur échelle.

L'indicateur de réussite global de cet objectif est le taux de renouvellement des adhésions au club, l'objectif est d'atteindre 70% en 2028.



La mise en pratique de cet objectif se décline à travers les actions suivantes.

Action 13.1 : Faire remplir un questionnaire d'attentes en début de saison et de satisfaction en fin de saison.....	62
Action 13.2 : Rencontrer les adhérents sur les créneaux.....	62
Action 13.3 : Organiser des évènements internes conviviaux (hors tournois)	63
Action 13.4 : Obtenir le label "Mon Club et Moi"	63

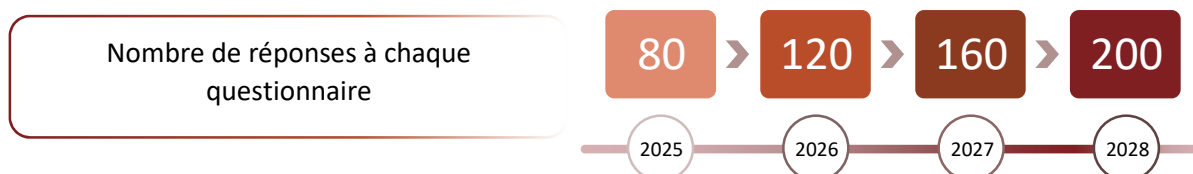
Action 13.1 : Faire remplir un questionnaire d'attentes en début de saison et de satisfaction en fin de saison

Pour identifier les besoins des adhérents puis envisager des possibilités d'améliorations et ensuite évaluer la réussite des actions mises en place, il est nécessaire de recueillir les avis des adhérents. Il y a certains créneaux sur lesquels il n'y a pas de dirigeants parmi les joueurs ce qui limite les discussions informelles, il est nécessaire de dédier du temps à la récolte des avis notamment pour toucher ces créneaux. L'idéal est de faire remplir ces questionnaires en direct plutôt que par mail.

Acteurs :

Commission adultes loisirs, commission adultes compétiteurs, commission jeunes, salariés.

Indicateur de réussite :



Action 13.2 : Rencontrer les adhérents sur les créneaux

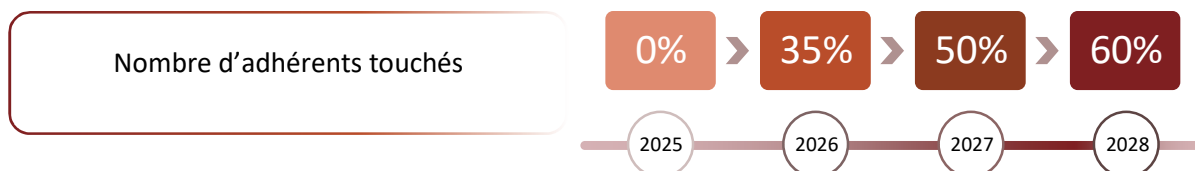
Le but de cette action est de permettre aux joueurs comme aux dirigeants de pouvoir s'identifier mutuellement et de pouvoir avoir un échange direct. La gestion des créneaux en autonomie, la

répartition des terrains en sessions partagées voire la participation aux interclubs départementaux sont autant de sujets pouvant être abordés avec les adhérents rencontrés.

Acteurs :

Commission adultes loisirs, commission adultes compétiteurs, commission communication.

Indicateur de réussite :



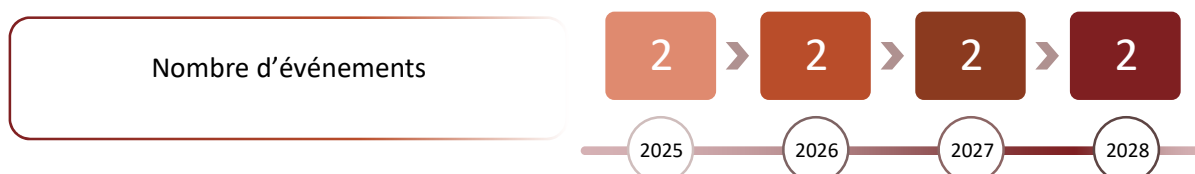
Action 13.3 : Organiser des événements internes conviviaux (hors tournois)

Le but de cette action est d'organiser des événements internes dans un objectif de cohésion. Ces événements permettent de mélanger les différents collectifs et améliorent l'esprit club.

Acteurs :

Commission événementiel, commission communication.

Indicateur de réussite :



Action 13.4 : Obtenir le label "Mon Club et Moi"

Le but de cette action est de satisfaire les différentes actions de ce label qui participe à notre objectif global. Le remplissage de questionnaire, les créneaux animés pour des débutants et la mise en place d'animations contribueront à l'obtention du label.

Acteurs :

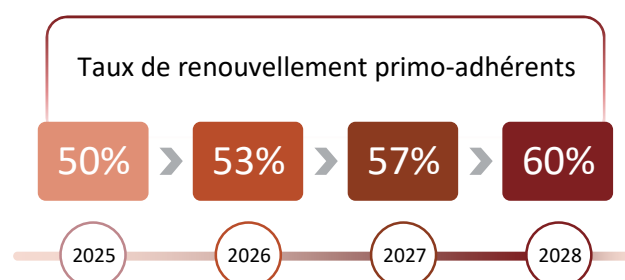
Bureau, commission adultes loisirs.

Indicateur de réussite :



Objectif 14 : Faciliter l'intégration des nouveaux adhérents

L'étude des statistiques de renouvellement du club a révélé que parmi les personnes rejoignant le GAB pour leur première saison à la FFBaD, environ la moitié ne se réinscrivait pas la saison suivante. L'objectif est d'améliorer l'accueil et l'intégration de ces nouveaux adhérents.



L'indicateur de réussite global de cet objectif est le taux de renouvellement des primo-adhérents, l'objectif est d'atteindre 60% en 2028.

La mise en pratique de cet objectif se décline à travers les actions suivantes.

Action 14.1 : Organiser une séance de bienvenue sur chaque créneau en début de saison 64

Action 14.2 : Apporter des connaissances aux primo-licenciés (règles du badminton, bonnes pratiques au club, etc.) 64

Action 14.3 : Former les nouveaux adhérents à la participation à une compétition..... 65

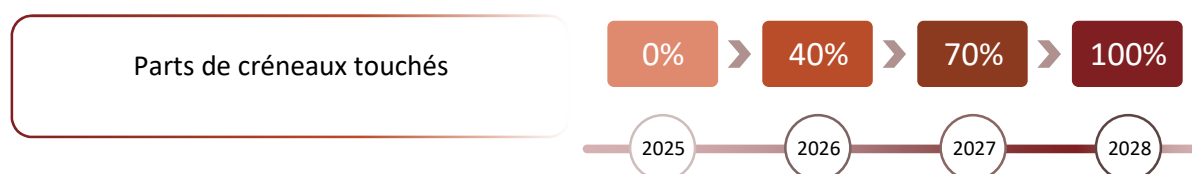
Action 14.1 : Organiser une séance de bienvenue sur chaque créneau en début de saison

L'organisation d'une séance de bienvenue spécifique pour les nouveaux adhérents permettra de prendre connaissance du fonctionnement et des dirigeants du club. Les informations sont actuellement partagées par mail mais une rencontre physique permet de mieux tisser du lien.

Acteurs :

Bureau, salariés, commission adultes loisirs.

Indicateur de réussite :



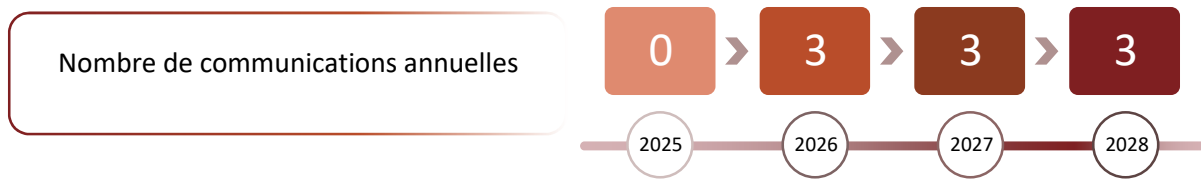
Action 14.2 : Apporter des connaissances aux primo-licenciés (règles du badminton, bonnes pratiques au club, etc.)

Le but de cette action est de permettre aux nouveaux adhérents de mieux connaître les règles du badminton, de se familiariser avec les bonnes pratiques et d'intégrer l'aspect associatif du club. Grâce aux listes de diffusion par mail les nouveaux adhérents peuvent faire l'objet de communication ciblées en début de saison (ex : livret de bienvenue, articles sur le site du club, annonce d'interventions ponctuelles, etc.). L'outil permet également de suivre spécifiquement l'engagement de ces nouveaux adhérents concernant les communications du club.

Acteurs :

Commission informatique, commission communication, salariés.

Indicateur de réussite :



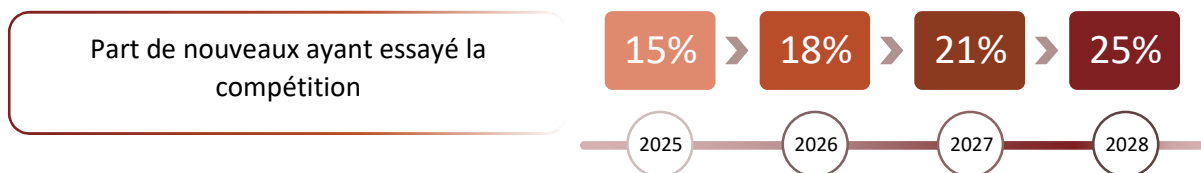
Action 14.3 : Former les nouveaux adhérents à la participation à une compétition

Le but de cette action est d'organiser la formation des primo-adhérents au cadre compétitif (logistique, fonctionnement, comportement, objectifs...) afin de rendre la compétition accessible pour des personnes qui n'en ont jamais fait. La pratique compétitive étant un vecteur de fidélisation et d'implication associative le club a tout intérêt à promouvoir cette pratique.

Acteurs :

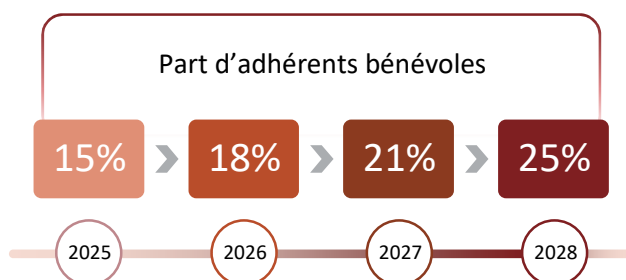
Commission adultes loisirs, commission communication.

Indicateur de réussite :



Objectif 15 : Favoriser l'implication bénévole

Bien que l'équipe dirigeante du club soit particulièrement fournie par rapport à d'autres périodes, un grand nombre d'adhérents restent pas ou très peu investis dans la vie du club. Cette situation fait reposer le bon fonctionnement de la structure sur les mêmes personnes au fil de la saison ce qui peut entraîner une lassitude et finalement un abandon du bénévolat. L'objectif est d'élargir le panel d'adhérents bénévoles, même sur des actions qui peuvent paraître très simples ou ayant peu d'impact afin de décharger les personnes très sollicitées (un adhérent est considéré comme bénévole dès qu'il a participé pour aider le club au moins une fois dans la saison : buvette, installation, etc.).



L'objectif est d'élargir le panel d'adhérents bénévoles, même sur des actions qui peuvent paraître très simples ou ayant peu d'impact afin de décharger les personnes très sollicitées (un adhérent est considéré comme bénévole dès qu'il a participé pour aider le club au moins une fois dans la saison : buvette, installation, etc.).

L'indicateur de réussite global de cet objectif est la part d'adhérents bénévoles, l'objectif est d'atteindre 25% en 2028.

La mise en pratique de cet objectif se décline à travers les actions suivantes.

Action 15.1 : Diffuser activement le projet associatif du club	66
Action 15.2 : Publier des portraits présentant les dirigeants et salariés	66
Action 15.3 : Promouvoir les formations prises en charge par le club	67
Action 15.4 : Élaborer des fiches de poste bénévoles.....	67
Action 15.5 : Organiser un repas de remerciement des bénévoles.....	67
Action 15.6 : Récompenser les bénévoles les plus actifs à l'AG.....	68

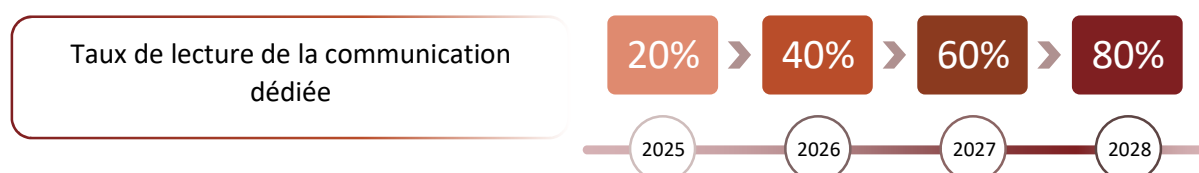
Action 15.1 : Diffuser activement le projet associatif du club

Le fait de connaître les objectifs de son association permet d'avoir une vision globale de celle-ci et de s'emparer du projet du club. De plus la diffusion de d'actions concrètes à réaliser avec un responsable identifié facilite la participation de nouveaux bénévoles.

Acteurs :

Commission informatique, commission communication.

Indicateur de réussite :



Action 15.2 : Publier des portraits présentant les dirigeants et salariés

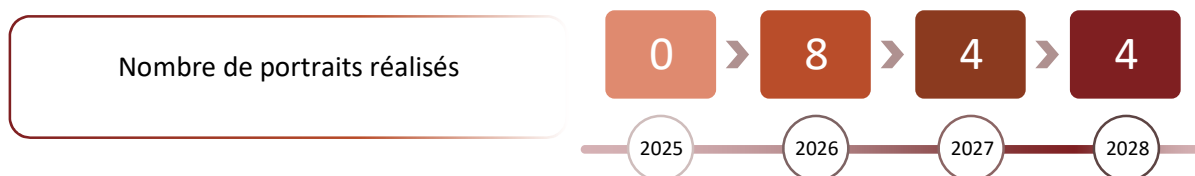
La présentation des dirigeants et salariés permet d'une part une meilleure proximité avec les adhérents, et d'autre part de faire prendre conscience que l'association fonctionne grâce à des

personnes adhérentes au même titre que les autres, montrant ainsi la possibilité de s'investir pour les personnes qui ne le font pas encore.

Acteurs :

Commission communication, bureau, salariés.

Indicateur de réussite :



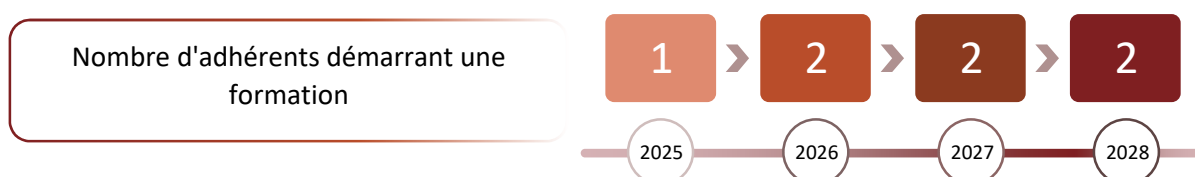
Action 15.3 : Promouvoir les formations prises en charge par le club

Le but de cette action est de former davantage d'officiels techniques et d'encadrants bénévoles, qui sont nécessaires au développement du club et à l'organisation d'événements, sachant que le club prend entièrement en charge ces différentes formations (GEO, Juge-Arbitre, Arbitre, Juge de Ligne, Entraîneur Bénévole, Animateur Bénévole).

Acteurs :

Commission Officiels Techniques, commission communication.

Indicateur de réussite :



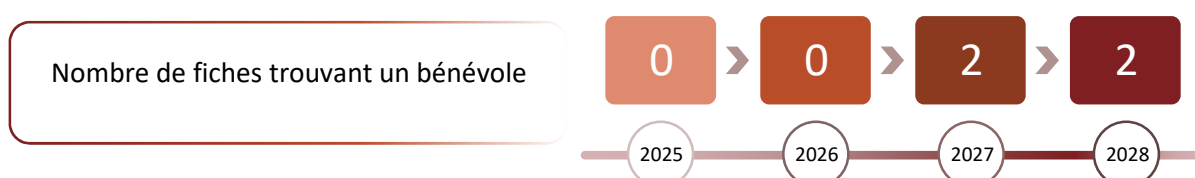
Action 15.4 : Élaborer des fiches de poste bénévoles

Le but de cette action est d'élaborer des fiches de postes listant les actions et/ou des moyens de s'impliquer dans le club. Le fait d'objectiver les besoins d'implication permet de les faire paraître moins inaccessibles, de quantifier la charge de travail et ainsi de favoriser l'implication.

Acteurs :

Commission communication, bureau.

Indicateur de réussite :



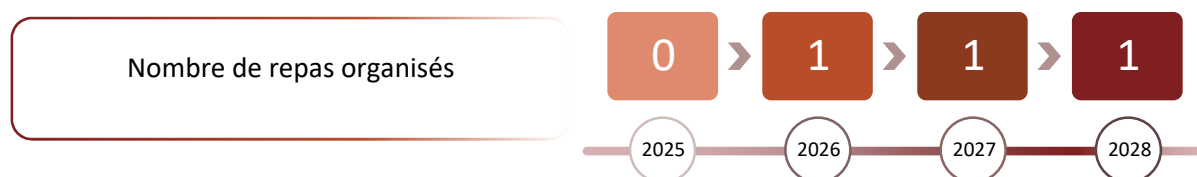
Action 15.5 : Organiser un repas de remerciement des bénévoles

L'organisation d'un repas convivial avec les bénévoles actifs du club permettra de les remercier de leur investissement et de leur apporter de la reconnaissance.

Acteurs :

Commission évènementiel.

Indicateur de réussite :



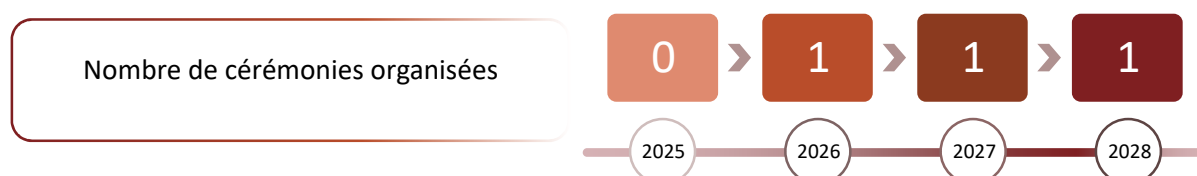
Action 15.6 : Récompenser les bénévoles les plus actifs à l'AG

Le but de cette action est de mettre en valeur des bénévoles ayant eu une implication particulière. C'est aussi l'occasion de remercier d'anciens dirigeants, des joueurs avec une grande progression etc. Ce type de mise en avant peut aussi inciter d'autres adhérents à plus s'impliquer dans la vie du club.

Acteurs :

Commission communication, bureau.

Indicateur de réussite :



Objectif 16 : Ancrer le club dans le système associatif local

Les relations avec les acteurs locaux, que ce soient les collectivités territoriales, les organes déconcentrés de la FFBaD ou encore les entreprises du territoire, sont cruciales pour notre développement. Il est indispensable de faire connaître et valoriser les activités de l'association auprès de ces acteurs pour obtenir les moyens matériels et financiers de mettre en place notre politique.



L'indicateur de réussite global de cet objectif est le nombre de nominations aux Trophées des Sports de la Ville de Grenoble, l'objectif est d'atteindre 2 nominations en 2028.

La mise en pratique de cet objectif se décline à travers les actions suivantes.

Action 16.1 : Rechercher des partenaires financiers parmi les entreprises des adhérents.....	69
Action 16.2 : Accueillir une compétition régionale/fédérale par Olympiade	69
Action 16.3 : Publier un rapport annuel synthétique des activités du club	70

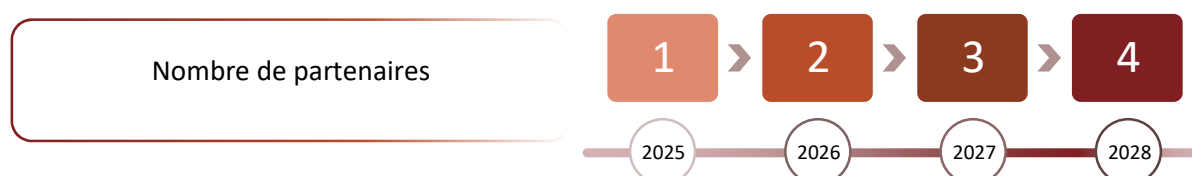
Action 16.1 : Rechercher des partenaires financiers parmi les entreprises des adhérents

Le but de cette action est de rendre plus efficace la recherche de partenaires privés en ciblant les entreprises des adhérents du club, qui pourraient être plus sensibles à la démarche si celle-ci est portée en interne.

Acteurs :

Commission partenariats.

Indicateur de réussite :



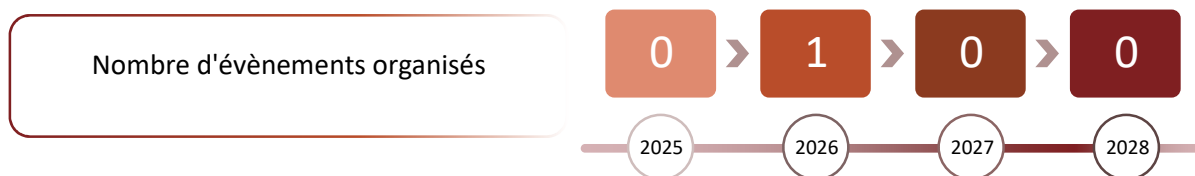
Action 16.2 : Accueillir une compétition régionale/fédérale par Olympiade

Le but de cette action est, une fois dans l'Olympiade, d'organiser une compétition d'envergure qui permette d'une part de promouvoir la pratique du badminton à travers la vitrine qu'est le haut-niveau, et d'autre part de développer et mettre en valeur les compétences événementielles du club.

Acteurs :

Commission événementiel, commission spéciale.

Indicateur de réussite :



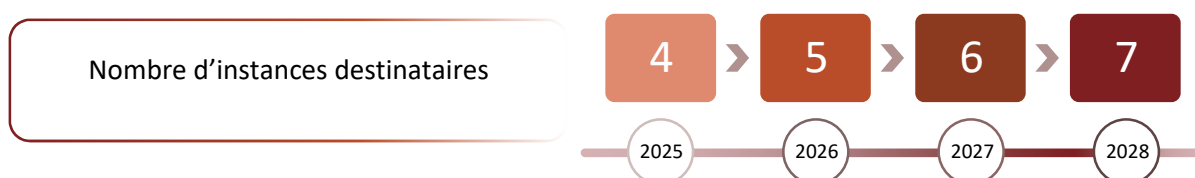
Action 16.3 : Publier un rapport annuel synthétique des activités du club

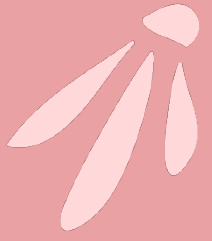
Le but de cette action est de rendre compte de l'activité du club sous un format concis et agréable à lire auprès des instances publiques, des partenaires, de la presse et des adhérents. Ce rapport annuel constituera une base pour les échanges avec les différents acteurs.

Acteurs :

Bureau, commission communication.

Indicateur de réussite :

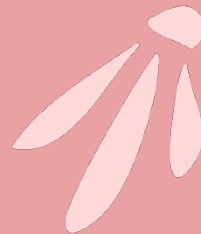




Modèle économique et financier

L'évaluation des coûts associés à chaque action prévue dans le présent projet est à retrouver dans l'annexe Estimation des coûts. Sans se substituer aux budgets prévisionnels annuels, du fait de son aspect estimatif, cette évaluation permet de visualiser la répartition des dépenses à engager par le club pour atteindre les différents objectifs.

A venir en version finale.



Annexes

Tableau de bord de suivi

Retroplanning

Estimation des coûts